

***l'Anti*capitaliste**

n°640 | 8 décembre 2022 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG

CHASSE AUX PAUVRES RÉFORME DES RETRAITES



RIPOSTONS

AUX ATTAQUES CONTRE

LE MONDE DU TRAVAIL

Dossier

5^e CONGRÈS DU NPA

Pages 6 et 7

ÉDITO

Mettons Macron et son gouvernement à la retraite!

Page 2

PREMIER PLAN

Chine. Des protestations d'une ampleur inédite depuis 1989

Page 2

ACTU INTERNATIONALE

Coupe du monde. N'en déplaise à Macron, le sport est politique

Page 4

**DE LA COUPE DU MONDE
AUX JEUX OLYMPIQUES**



**STOP À
L'ESCLAVAGE
MODERNE**

#18décembre

#JournéeInternationaleDesMigrant-e-s

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Sonia Bisch, fondatrice du collectif Stop VOG (Stop Violences obstétricales et gynécologiques)

Page 12



édito

Par MANU BICHINDARITZ

Mettons Macron et son gouvernement à la retraite!

Élisabeth Borne a présenté le calendrier de la future «réforme» des retraites avec l'objectif d'une entrée en vigueur dès l'été prochain. Le contenu, lui, laisse peu de place à la surprise, annonçant une nouvelle offensive contre les droits du monde du travail.

Sous le prétexte fallacieux de garantir la pérennité de notre système par répartition, Macron et son gouvernement prétendent qu'il faudrait «travailler un peu plus longtemps» dans le public comme dans le privé. Les déficits à venir mettraient le système en péril et imposeraient donc une réforme. Pourtant, à l'inverse, le Conseil d'orientation des retraites (COR), organisme on ne peut plus officiel chargé du suivi de cette question, anticipe précisément une réduction progressive des déficits...

Après l'échec de son projet de réforme systémique fin 2019-début 2020, le pouvoir envisage donc maintenant de relever progressivement l'âge de départ de quatre mois par an afin d'atteindre en 2031 un âge légal de départ à 65 ans au lieu des 62 ans actuels. Sauf exception pour certaines catégories, le gouvernement veut aussi supprimer les régimes spéciaux pour les nouveaux embauchés. La seule carotte tendue serait un possible départ à 64 ans... en échange d'une augmentation du nombre de trimestres travaillés!

Plus qu'une nouvelle «réforme», cette offensive en faveur des capitalistes porte en elle le projet d'une société de sur-exploitation: travailler toujours plus, plus longtemps... et pour des revenus toujours faibles.

Après le répit de cette fin d'année, la construction d'une mobilisation résolue contre le gouvernement doit être notre bonne résolution pour début 2023. Pour cela, notre camp social va devoir faire feu de tout bois, en premier lieu sur les lieux de travail, dans les entreprises et les services publics. Au-delà, dans l'unité, l'ensemble de nos forces dans le monde du travail et la jeunesse — syndicats, associations et partis — va devoir peser pour imposer un rapport de forces capable de les faire reculer: manifester tous azimuts, bloquer l'économie, porter la colère sociale contre ce système basé sur l'injustice et l'exploitation. Une grande majorité de la population refuse le recul de l'âge légal de départ à la retraite, mais aucun parlement, aucun référendum, ne peut mettre en échec le gouvernement. Contre Macron et son monde, c'est bien la mobilisation générale qu'il faut préparer pour sauver nos retraites.

À la Une

CHASSE AUX PAUVRES Le gouvernement s'attaque à l'ensemble du monde du travail, ripostons

«Le travail d'EDF, c'est de faire tourner les centrales; le travail du gouvernement, c'est qu'il y ait une planification; le travail de tout le monde, c'est qu'on déroule la sobriété».

Une fois de plus, face aux «scénarios de la peur», Macron a répété son mantra, la fameuse «sobriété», qu'il a pourtant bien du mal à s'appliquer à lui-même et sa caste de dirigeants politiques et d'entreprise.

Et pour cause! Le discours des uns sur la sobriété cache mal la pauvreté des autres. Quand près de la moitié du gouvernement Borne est millionnaire et que les profits des grands patrons sont au plus haut, on imagine mal qu'ils comprennent ce que signifie privation, faim et mal-logement.

Marche ou crève

Pourtant, les conséquences sociales concrètes de l'inflation et de l'aggravation continue des inégalités depuis des décennies pour des dizaines de milliers de familles sont bien là. Nul ne veut les voir au gouvernement, nul ne veut les prendre en charge. Bien au contraire! Les pauvres, le gouvernement les criminalise. Il les opprime et les appauvrit davantage, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

Ainsi, avec sa réforme de l'assurance chômage, le gouvernement réduit la durée d'allocation de 25% et conditionne l'attribution du RSA à une activité minimum de 15 ou 20 heures minimum par semaine. L'accès aux allocations sera même refusé en cas d'abandon de poste et de refus de CDI après CDD et intérim. «Marche ou crève!», semble dire le gouvernement, qui s'apprête d'ailleurs à repousser l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Se loger, un droit... pour les propriétaires

Non content de s'attaquer aux chômeurs, en prétendant les remettre



sur le droit chemin du travail, le gouvernement s'en prend maintenant aux mal-logés. La loi qui vient d'être adoptée par l'Assemblée, a été voulue et pensée par le lobby des propriétaires. Dénoncée par les associations de défense des mal-logés (voir *l'Anticapitaliste* n° 638), elle vient d'être durcie par les députés de la macronie avec le soutien des députés des Républicains et du RN. Tout un programme!

La pénalisation du squat est ainsi renforcée. Celui-ci est désormais passible de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende. Pire, en cas d'impayés de loyers, le propriétaire pourra unilatéralement résilier le bail, sans passer devant un juge... sauf si le locataire en fait la demande. Ainsi, un locataire qui ne se serait pas auto-expulsé après un commandement définitif de quitter les lieux pour impayé de loyer peut désormais écoper de six mois de prison ferme et

7 500 euros d'amende. Le Secours catholique, pourtant peu suspect de vouloir renverser l'ordre établi, alerte d'ores et déjà sur un possible doublement des procédures d'expulsion.

Les migrants pourchassés

Pour des milliers de migrants, la pauvreté s'accompagne de répression, de menaces directes d'expulsion du territoire français. Sans ressources et sans toit, comme ces 400 jeunes qui vivaient depuis l'été dans un campement à Ivry-sur-Seine (94) et occupent depuis quelques jours le parvis du Conseil d'État, les migrants sont sous la menace de Darmanin et Dussopt avec leur nouveau projet de loi immigration.

Sous la pression du RN, Darmanin prévoit que, dans le cadre de la nouvelle loi, les préfets veilleront «à leur [les migrants] rendre la vie impossible, par exemple en s'assurant qu'elles ne bénéficient

plus de prestations sociales ni de logement social». Il veut aggraver encore plus leurs conditions de survie en supprimant toute aide et notamment une des seules à laquelle les sans-papiers ont droit: l'aide médicale d'État (AME).

Et c'est loin d'être fini, car, comme pour les pauvres, il faut séparer les «gentils migrants» (ceux qui travaillent et se tuent à la tâche) des «méchants», et user la «chair à patrons». Alors, pour faciliter le recrutement d'étrangers à la demande des employeurs dans les «métiers en tension», c'est-à-dire avec des postes vacants en raison des conditions de travail, des salaires de misère ou des horaires de travail, des négociations avec les organisations professionnelles sont prévues. Le titre de séjour serait d'un an maximum.

Faire taire le monde du travail

Orchestrées avec vigueur depuis quelques mois par le gouvernement Borne et les députés Renaissance, sous la pression de la droite et de l'extrême droite, ces politiques signalent que le néolibéralisme de Macron n'a plus peur des recettes autoritaires. Le gouvernement organise de façon systématique la chasse aux pauvres et à la pauvreté pour la reléguer, la rendre invisible sans jamais la combattre.

Il coordonne la mise au pas des travailleurs les plus pauvres pour mieux renvoyer au silence l'ensemble du monde du travail. Un objectif indispensable pour que l'exploitation capitaliste qu'il défend continue et que les profits croissent. Plus que jamais il est nécessaire que le monde du travail s'unisse contre toutes ces lois et ces projets qui nous divisent et nous écrasent. Le combat est devant nous.

Fabienne Dolet

BIEN DIT

[Nous constatons] un recours fréquent aux contrôles d'identité, à des interpellations discriminatoires, ainsi qu'à l'application des amendes forfaitaires délictuelles imposées par la police ou les forces de l'ordre ciblant de manière disproportionnée certaines minorités, en particulier les personnes africaines, d'ascendance africaine, d'origine arabe, les Roms, les gens du voyage et les non-ressortissants.

COMITÉ DE L'ONU POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE, rapport sur la France, 2 décembre 2022.

CHINE Des protestations d'une ampleur inédite depuis 1989

L'exaspération généralisée de la population chinoise face à la politique «zéro covid» a donné lieu à un mouvement de contestation d'une ampleur inédite depuis 1989, qui se poursuit aujourd'hui.

Face à une vague nationale de manifestations, l'État chinois est pris dans le dilemme classique d'un régime autoritaire. Concéder et assouplir les mesures zéro-covid risque de confirmer que la protestation fonctionne et d'encourager d'autres personnes à s'organiser et à se battre pour leurs revendications. Mais ne pas céder pourrait pousser les manifestants à intensifier leur lutte et à inviter d'autres personnes à les rejoindre.

Quelle alternative au zéro-covid?

Ces dernières années, l'État chinois a réussi à maintenir une sorte d'équilibre, combinant répression et compromis pour gérer et contenir le conflit social. Mais il n'a jamais été confronté à un mouvement de protestation d'une telle ampleur. À mesure que les manifestations s'étendent et se radicalisent, certaines adoptant des slogans explicitement anti-gouvernementaux et

anti-parti tels que «À bas le PCC» et «À bas Xi Jinping», la possibilité d'une répression de l'État augmente de manière exponentielle. Dans le même temps, il n'est pas inconcevable qu'une combinaison de répression sélective et de concessions limitées sur les restrictions de covid puisse étouffer les protestations. C'est ce qui s'est produit dans le passé, les manifestations urbaines se dissipant aussi vite qu'elles s'étaient rassemblées.

Cependant, même si l'État parvient à contenir les manifestations, le problème qui nous a conduits dans cette situation demeure. La Chine n'est probablement pas prête à abandonner le zéro-covid. Si elle le faisait, sans un système légitime de vaccination de masse, le virus se propagerait massivement dans une population qui a reçu des vaccins chinois inefficaces ou qui n'est pas vaccinée, notamment les personnes âgées.

Une telle épidémie submergerait les hôpitaux et même un faible taux de mortalité entraînerait, dans un pays de 1,4 milliard d'habitants, une mortalité massive sans précédent. Une modélisation réalisée par des scientifiques chinois estime qu'au niveau actuel de vaccination et de capacité hospitalière, l'ouverture pourrait entraîner 1,55 million de décès.

Un monde à changer

SCANDALEUSE RÉPRESSION CONTRE LES MILITANT·E·S ANTI-BASSINES.

On n'en attendait pas moins de ce pouvoir répressif. Après avoir dépêché des milliers de gendarmes et six hélicoptères le 29 octobre contre les 8 000 manifestantEs mobilisés à Sainte-Soline (79) contre l'implantation d'une nouvelle bassine, le pouvoir et sa justice aux ordres ont condamné lundi 28 novembre des manifestants à des peines de trois à cinq mois de prison avec sursis et des interdictions de pénétrer dans les Deux-Sèvres pendant trois à cinq ans. En dépit du vide des dossiers, ces manifestants ont été condamnés pour l'exemple, pour dissuader, après le succès de la manifestation du

29 octobre, militantEs ou simples soutiens de la mobilisation contre le déploiement des retenues d'eau sur les territoires du Poitou de venir participer aux futures manifestations. Cette condamnation injustifiée ne doit rien au hasard. Le pouvoir macronien sait parfaitement que cette lutte exemplaire, qui depuis des années unit paysans, néo-ruraux, organisations syndicales et politiques, est devenue l'un des symboles de l'opposition à l'agriculture intensive, à l'agro-business, aux grands projets inutiles. À l'heure où le gouvernement refuse d'entendre toute protestation contre ses politiques toujours dictées par les intérêts des grands groupes et des lobbys productivistes, les

condamnations des militantEs anti-bassines ont une forte portée politique. Mais, comme l'ont affirmé les 200 manifestantEs regroupés lundi 28 novembre devant le tribunal de Niort, la répression de la police et de la justice, pas plus que les agressions physiques, comme celle dont a été victime l'un des animateurs du collectif Bassines non merci, n'empêcheront la lutte de se développer et de s'élargir. Cela donne donc toute son importance aux mobilisations à venir contre les grands projets inutiles, entre autres et notamment à la préparation de la grande marche qui fera converger en mars prochain, dans les Deux-Sèvres, toutes celles et tous ceux qui refusent cette politique agricole intensive contribuant à la crise climatique et détruisant la biodiversité.

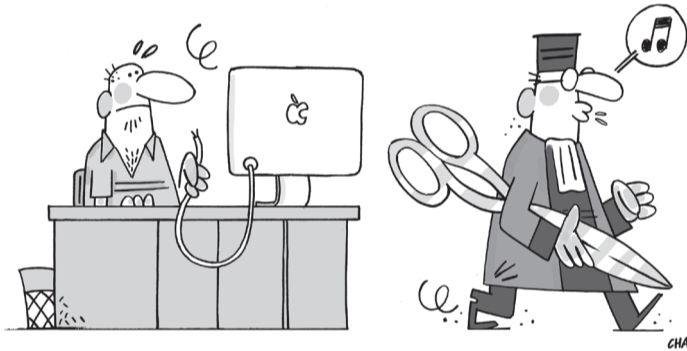
Le 21 novembre, le journal en ligne *Mediapart* informait ses lecteurEs d'un événement peu banal : « *Vendredi 18 novembre, un huissier est venu au siège de Mediapart nous délivrer un acte judiciaire sans précédent de mémoire de journaliste comme de juriste. Il nous ordonne de ne pas publier une enquête d'intérêt public à la demande expresse de la personnalité concernée sans qu'à un seul instant les arguments de Mediapart aient été sollicités. Mediapart n'était pas informé de cette procédure et l'ordonnance a été prise par un juge sans que notre journal n'ait pu défendre son travail et ses droits.* » En d'autres termes, une censure préalable d'une enquête journalistique, avec la menace d'une astreinte de 10 000 euros par extrait publié, du jamais vu depuis l'existence de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

Une censure révélatrice d'un mal plus profond

12 jours plus tard, le 30 novembre, le tribunal judiciaire de Paris mettait heureusement fin, après une contre-offensive juridique, à cette censure, par une ordonnance dite de « rétractation », et *Mediapart* publiait dans la foulée son article, consacré aux sinistres pratiques du maire de Saint-Étienne, Gaël Perdreau, déjà épinglé l'été dernier dans une première enquête établissant qu'il avait eu recours

LIBERTÉ DE LA PRESSE **Mediapart visé par une censure inédite**

Retour sur une « affaire » de censure préalable qui en dit malheureusement long sur l'état de dégradation de la liberté de la presse et, plus globalement, des libertés démocratiques.



pendant plusieurs années à du chantage contre son ancien premier adjoint. L'article préalablement censuré révèle que Perdriau a utilisé de méthodes peu reluisantes contre un autre élu, Laurent Wauquiez, faisant courir le bruit, dans le but de le discréditer, qu'il aurait eu des activités pédocriminelles. Ce qui nous importe ici n'est pas tant le contenu de l'article que la procédure inédite dont *Mediapart* a été la cible, qui a vu un juge interdire la publication d'une enquête à la demande d'un responsable politique sans même prendre la peine d'écouter les

arguments des journalistes. Un événement qui a suscité un tollé chez les journalistes, bien au-delà de *Mediapart*, avec des prises de position de 37 sociétés de journalistes (*le Monde*, *Libération*, *Marianne*, *Télérama*, mais aussi TF1 ou encore BFM-TV), de l'ensemble des syndicats de la profession et de 17 organisations de défense de la liberté de la presse. Il faut dire que cette censure préalable ne peut être vue comme un accident de parcours, mais bien comme une nouvelle expression, particulièrement exemplaire, de la multiplication des atteintes à

la liberté de la presse, et comme un révélateur de l'air du temps autoritaire. On notera d'ailleurs que Macron et son gouvernement, si prompts à donner, à l'étranger, des leçons de démocratie et de droits humains et à se poser ici, lorsque cela les arrange, en défenseurs de la liberté d'expression, sont restés particulièrement silencieux face à la censure dont *Mediapart* a été la cible.

À l'heure où 90 % des médias sont aux mains de moins d'une dizaine de milliardaires, dont un Vincent Bolloré qui a fait montre des dégâts que peuvent causer une telle situation, et où le service public de l'information, qu'il soit radio ou télé, est sous-doté financièrement et de moins en moins libre de choisir ses contenus, l'« affaire » *Mediapart* doit nous alerter : la bataille pour la défense d'une véritable liberté de la presse est essentielle, et doit être une composante à part entière du combat contre les régressions sur le plan démocratique et contre le cours autoritaire du pouvoir en place. **J.S.**

Le chiffre 19 ministres

Dix-neuf des 41 membres du gouvernement d'Élisabeth Borne sont millionnaires. Le patrimoine net moyen des ministres du gouvernement Borne est de 1,9 million d'euros. Ce qui les place, pour leur grande majorité, dans les 10 % des Français les plus riches, et au-dessus de la moyenne du gouvernement d'Édouard Philippe de 2017 (1,6 million).

Les Décodeurs, « Déclarations des ministres : le gouvernement, plus riche qu'en 2017, compte dix-neuf millionnaires », *Le Monde*, 2 décembre 2022.



Agenda

Samedi 10 décembre, manifestation pour le retrait des troupes de Poutine d'Ukraine, Paris. À 14h, place du Trocadéro, parvis des Droits de l'Homme, à l'appel de plusieurs organisations politiques et syndicales dont le Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU France)

Samedi 10 décembre, match de football anticariste, Paris. À 11h, infos : <https://anticarisme-solidarite.org>

Dimanche 18 décembre, Journée internationale des migrantEs. À Paris, manifestation à 11h, porte de la Chapelle.



NO COMMENT

Accepter un référendum [à propos de la réforme des retraites, NDLR], ça veut dire six mois de réunions publiques, des passages dans les médias, une grande campagne de confrontation d'idées... Ça ferait du bien à la démocratie. Mieux vaut ça plutôt qu'un blocage du pays, avec manif, grèves et compagnie.

FABIEN ROUSSEL, entretien dans *Ouest-France*, le 5 décembre 2022

Une telle catastrophe pourrait provoquer une crise de légitimité encore plus grave pour l'État chinois, ce qui a probablement fait partie de ses calculs pour maintenir le zéro-covid. Il est indéniable qu'en l'absence d'un vaccin adéquat et de mesures de santé appropriées, les restrictions sévères ont sauvé des vies en Chine.

Radicalisation de masse

L'ouverture n'est pas envisageable sans un investissement massif dans le système de santé et la vaccination des personnes âgées. De nombreux analystes se sont demandé pourquoi cela n'a pas été fait. Mais le faire maintenant prendra du temps, ce que les manifestantEs pourraient ne pas tolérer.

Le parti est si opaque que nous avons peu d'idées sur ce qu'il est susceptible de faire. La direction récemment remaniée et composée

de fidèles de Xi ne montre aucun signe de désunion, il est donc peu probable qu'il y ait une fissure dans le parti et un débat ouvert entre les factions en public.

Quelle que soit l'issue immédiate des manifestations, les gens ordinaires en Chine sont radicalisés par cette expérience et beaucoup se sont auto-organisés. Cela a considérablement élevé la conscience de masse et l'expérience de la lutte pour la justice restera en eux, quelle que soit l'issue. C'est de bon augure pour l'avenir. Dans les jours à venir, les forces de droite des autres grandes puissances mondiales pourraient bien exploiter la révolte d'en bas pour justifier des attaques contre la Chine. Mais notre solidarité avec les personnes qui protestent et dont les revendications sont enracinées dans les expériences concrètes et vécues ne doit jamais faiblir.



Soutenir les personnes qui protestent, par en bas, n'entraînera pas une escalade du conflit impérial mené par les États-Unis avec la Chine. En fait, notre solidarité populaire au-delà des frontières est le meilleur moyen d'atténuer les

tensions et de construire une lutte internationale commune pour la justice, l'égalité et la démocratie, qui sont toutes menacées par nos gouvernants à travers le monde.

Yun Dong, traduction J.S.

Version intégrale (en anglais) sur spectrejournal.com

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Directeur
de publication :**
Julien Salingue

**Secrétaires
de rédaction :**
Fabienne Brifault,
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 21
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

ANTILLES

Chlordécone : le dernier masque tombe

Judi 24 novembre, le parquet de Paris demandait un non-lieu dans l'enquête sur l'empoisonnement des Antilles au chlordécone, pesticide utilisé dans les bananeraies jusqu'en 1993 malgré son caractère toxique avéré et son interdiction. Plus de 90% de la population locale actuelle est toujours exposée aux contaminations dans les sols et la mer. Une étude a démontré que plus de 95% des Guadeloupéens et des Martiniquais ont du chlordécone dans le sang. Des rassemblements de protestation auront lieu le 10 décembre.

La position prise ouvertement par le parquet en faveur du non-lieu dans l'affaire du crime nommé chlordécone fait tomber le masque derrière lequel le pouvoir politique n'a cessé de se cacher : la « séparation des pouvoirs ». Suivant ce grand principe, la justice, indépendante, déciderait seule, sans interférence du politique. Fort bien !



« Responsabilité morale »

Il se trouve néanmoins que le parquet, appelé aussi ministère public, est le représentant attribué de l'État, qui affirme parler au nom de la société, mais dépend directement du ministre de la Justice.

Dans le dossier d'aujourd'hui, le parquet plaide ouvertement, en fin de compte, pour l'impunité sous couvert de non-lieu.

La boucle est bouclée. La justice ne peut condamner pénalement l'État. L'État demande à la justice d'absoudre les divers responsables civils de l'empoisonnement.

Confronté à notre interpellation directe en préfecture, sur la position exacte de l'État face aux responsables non étatiques du crime, le précédent préfet avait répondu par une pirouette sur la « responsabilité morale » (sic!) des concernés.

On connaît donc les coupables. On qualifie de « morale » leur responsabilité !

Préalablement à la prise de position du parquet, les juges chargés du dossier ont refusé d'entendre ouvriers agricoles et exploitants reconnaissant courageusement avoir, sur demande et sur ordre, répandu le produit toxique après l'interdiction connue de son utilisation. Ce scandaleux refus ne peut se comprendre que comme une tentative grossière de justifier « l'argument » de la prescription des actes répréhensibles.

Rassemblements le 10 décembre

De ce jeu de couvertures réciproques, se dégage un fort sentiment de mépris à l'égard des peuples empoisonnés de Martinique et de Guadeloupe. Au moment où l'incroyable « absence de coupables » revient sur le devant de la scène, ce mépris fait système.

L'indignation de la population ne sera pas muette. La passivité de la population ne serait pas seulement un blanc-seing donné pour un enterrement définitif de l'affaire. Ce serait aussi un désaveu des milliers de manifestants du 27 février 2021 puis du 29 mai 2022, une gifle pour toutes celles et tous ceux qui se battent depuis si longtemps pour la justice et les réparations, une attitude incompréhensible pour les témoins qui ont récemment encore pris le risque d'aller à l'encontre de la parole officielle, et une offense pour les victimes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

L'appel au rassemblement du 10 décembre est une action de salubrité publique et de dignité, qui ne doit laisser personne dans une passive indifférence. Philippe Pierre-Charles

ÉTATS-UNIS Biden fait interdire une grève des cheminotEs, crise dans DSA

Joe Biden avait promis d'être le président le plus favorable aux travailleurEs de l'histoire. Mais il vient de s'appuyer sur le Congrès pour rendre illégale une grève de syndicats des chemins de fer et pour imposer à ce secteur un nouveau contrat couvrant environ 135 000 travailleurEs.

En vertu de la loi sur le travail dans les chemins de fer (*Railway labor act*), le Congrès a adopté et le président a signé une loi remettant en cause le droit des syndicats d'appeler à une grève, et imposant un contrat qui ne donne pas aux travailleurEs de jour de congé-maladie payé. Le droit à des congés-maladie était la principale revendication des travailleurEs du rail. Les cheminotEs travaillent maintenant en effet dans le cadre d'un système où la plupart sont en « appel » permanent lorsqu'ils ne sont pas au travail. Ils peuvent être pénalisés pour ne pas avoir répondu à un appel, être malades ou à cause d'une urgence familiale.

Les Démocrates loyaux envers les entreprises

Seuls huit élus démocrates à la Chambre des représentants ont voté contre ce texte. Cinq des six membres du « Squad », un groupe de six Démocrates progressistes et socialistes, ont voté avec la majorité pour imposer le contrat, une seule membre du « Squad », Rashid Tlaib, ayant voté contre. Trois des membres du Squad qui ont voté pour imposer le contrat, Alexandria Ocasio-Cortez, Cori Bush et Jamaal Bowman, sont membres des Socialistes démocrates d'Amérique. Il et elles

ont choisi la loyauté envers les Démocrates plutôt que la loyauté envers la classe ouvrière. Et les Démocrates, bien sûr, sont loyaux envers les entreprises.

Après avoir voté pour imposer le contrat, la Chambre a également voté pour donner aux travailleurEs sept jours de congé maladie, et le projet de loi est ensuite passé au Sénat. Mais il s'agissait simplement d'une feuille de vigne pour couvrir la trahison des Démocrates envers les cheminotEs, puisqu'il était clair que le projet sur les sept jours échouerait au Sénat. Le sénateur Bernie Sanders a défendu le projet de loi sur les congés de maladie au Sénat, mais comme prévu, il n'a pas obtenu les 60 voix nécessaires. Sanders a alors voté contre l'imposition du contrat.

Comment en est-on arrivé là ? Le contrat était en négociation depuis trois ans alors que les employéEs des chemins de fer, considérés comme des travailleurEs essentiels, ont travaillé pendant toute la durée de la pandémie de covid. Au même moment, les entreprises de chemins de fer ont introduit un nouveau système appelé « chemins de fer à horaires fixes », qui a augmenté les exigences en matière de temps des employéEs tout en réduisant la main-d'œuvre de 40 000 emplois. Le nouveau système signifie que les travailleurEs

avaient moins de temps à consacrer à leur famille et qu'ils étaient obligés de se rendre au travail même lorsqu'ils étaient malades, sous peine d'être sanctionnés ou même licenciés. Il y a vingt ans, le profit moyen des chemins de fer était de 15 %, aujourd'hui il est de 41 %, et à mesure que les profits des chemins de fer augmentaient, le cours de leurs actions progressait de 30 à 60 % ainsi que les dividendes versés aux actionnaires.

Crise à gauche

Les négociations pour le renouvellement du contrat étaient dans l'impasse et les syndicats menaçaient d'une grève. Biden a agité la menace d'une paralysie de l'économie et invoqué le *Railway Labor Act*, qui donne au président et au Congrès le pouvoir d'intervenir dans les négociations et les grèves des syndicats ferroviaires. Le 15 septembre, Biden a annoncé un accord. Les syndicats obtenaient une augmentation de salaire de 14,1 %, mais ne bénéficiaient d'aucun jour de maladie et de seulement un jour supplémentaire pour raison personnelle. Début novembre, le contrat a été rejeté par quatre des douze syndicats ferroviaires.

Ensuite, Biden a donc convaincu le Congrès de voter pour empêcher une grève et imposer un nouveau

contrat, avec une augmentation portée à 24 % (mais toujours sans jour de congé-maladie).

Et maintenant ? Certains cheminotEs ont appelé à une grève, qui serait illégale. Il semble hautement improbable qu'elle soit suivie. De nombreux cheminotEs se sentent trahis par Biden et les Démocrates, et certains disent qu'ils chercheront à se venger lors des prochaines élections, ce qui signifie s'abstenir, voter républicain ou pour un petit parti.

Le plus grand groupe de gauche est lui aussi confronté à une crise. DSA (Socialistes démocratiques d'Amérique) avait adopté une position le 30 novembre appelant Biden et le Congrès à accepter les revendications des travailleurEs, mais ensuite trois de ses propres membres à la Chambre ont voté pour imposer le contrat. Le groupe DSA de Seattle a adopté une résolution qualifiant le vote en faveur de l'imposition du contrat de trahison, exigeant une explication de la part des trois membres de DSA qui ont voté en sa faveur, et faisant l'éloge de Tlaib qui ne l'a pas fait. Au-delà de cette question, cette expérience remet en question la stratégie nationale de DSA consistant à soutenir les Démocrates. Bien qu'il soit peu probable que DSA rompe avec sa stratégie politique nationale, il y aura un affrontement sur ce sujet et certains reconnaîtront que nous avons besoin d'un vrai parti socialiste des travailleurEs. Dan La Botz, traduction Henri Wilno

COUPE DU MONDE

N'en déplaie à Macron, le sport est politique

Alors que Macron et quelques autres veulent nous faire croire qu'il ne faudrait pas « politiser le sport », la coupe du monde au Qatar nous démontre, à l'inverse, à quel point une telle compétition est éminemment politique, à tous les égards.

Mardi 23 novembre, les onze joueurs de l'équipe allemande de football ont pris la pose, la main sur la bouche, avant le début de leur rencontre contre le Japon. Celles et ceux qui avaient suivi l'actualité des jours précédents ont compris que, par ce geste, les joueurs entendaient dénoncer la FIFA qui leur avait interdit, ainsi qu'à au moins six autres équipes, de porter un brassard « One love », symbole de la lutte contre les discriminations racistes et sexuelles. Par cette décision, la FIFA entendait ne pas froisser le Qatar, pays hôte de l'événement, dans lequel des centaines de milliers de travailleurs étrangers sont dans une situation que nombre d'ONG qualifient d'« esclavage moderne », et où l'homosexualité est passible de sept ans de prison.

« Il ne faut pas politiser le sport »

Cet épisode a joué un rôle de révélateur, à bien des égards, du fait que, n'en déplaie à certains, un événement planétaire comme la coupe du monde de football ne



peut échapper à la politique. On pourra ainsi rappeler le silence des joueurs iraniens durant l'hymne national joué avant leur match face à l'Angleterre, les drapeaux palestiniens brandis dans les tribunes des stades et l'accueil glacial réservé aux journalistes israéliens par nombre de supporters, ou encore, dans un tout autre style, l'invitation à siéger à ses côtés, lors de la cérémonie d'ouverture, faite par l'émir du Qatar au prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, et au dictateur égyptien Sissi, artisans d'un blocus contre

l'émirat entre 2017 et 2021. Tous ces moments, plus ou moins symboliques, jouent en réalité un rôle éminemment politique, la coupe du monde étant une formidable caisse de résonance au niveau mondial. Les déclarations de Macron selon lesquelles « il ne faut pas politiser le sport » n'en apparaissent que plus ridicules et décalées. Le sport est politique, la coupe du monde est politique, et Macron est bien placé pour le savoir, lui qui préside un pays qui a pesé de tout son poids pour que la compétition soit attribuée au Qatar en décembre 2010. Macron est en outre très bien placé pour savoir que, du point de vue de l'émirat lui-même, cette coupe du monde est éminemment politique, puisqu'elle s'inscrit dans une stratégie de soft power destinée à « vendre » le Qatar à l'étranger, qu'il s'agisse d'attirer les investisseurs ou d'organiser les investissements qataris.

Qatar et soft power

Comme le rappelait le journaliste Mickaël Correia dans nos colonnes : « Le Qatar est un énorme producteur pétro-gazier, qui sait

que, d'ici quelques dizaines d'années, ses réserves, notamment de gaz, vont être épuisées, et qui a donc besoin d'investir son capital dans des sources de revenus diverses. À ce titre l'Europe, et notamment la France, sont de véritables territoires d'investissement pour eux, et le Mondial sert à redorer le blason d'un pays anti-démocratique et autoritaire. »

La France occupe en effet une place importante dans ces investissements, ce qui explique les déclarations hypocrites de Macron et les pressions exercées par la Fédération française de football pour que l'équipe de France s'tienne à carreau. Et l'on ne peut que constater que, contrairement à d'autres, les Français sont de « bons » élèves, le capitaine Hugo Lloris allant jusqu'à se fendre de cette déclaration pour expliquer son refus de porter le brassard « One Love » : « Lorsqu'on accueille des étrangers en France, on a souvenance de l'envie qu'ils se prêtent à nos règles et respectent notre culture. J'en ferai de même lorsque j'irai au Qatar. » Misère...

Gageons que, malgré la veulerie de certains, cette coupe du monde sera l'occasion de renforcer la critique du sport-business, de la marchandisation du football, de la normalisation des dictatures par l'attribution des compétitions sportives, et de rappeler cette vérité que d'aucuns voudraient nier : le sport est politique, la critique de la coupe du monde est politique et, que l'on aime le foot ou non, c'est l'occasion de faire de la politique. J.S.

AFRIQUE DU SUD TotalEnergies, l'entreprise qui n'aimait pas les océans

Les COP passent et n'empêchent nullement TotalEnergies de continuer son petit bonhomme de chemin de pillage et de pollution sur le continent. En parallèle de son projet de pipeline de 1443 km, chauffé à 50 °C, traversant l'Ouganda et la Tanzanie, l'entreprise française s'attaque aux océans Indien et Atlantique sud.

Exploitation gazière et enfumage

Les études sismiques montrent que le pourtour côtier de l'Afrique du Sud est riche de près de neuf milliards de barils de pétrole et de gaz. Une véritable aubaine pour les entreprises pétrolières. Pour se justifier, TotalEnergies explique que le gaz est une énergie de transition bien moins polluante que le charbon ou le pétrole. Pourtant une association comme Les Amis de la Terre rappelle que « le gaz n'émets pas toujours moins de gaz à effet de serre que d'autres sources d'énergie fossiles ». Si l'objectif de limiter le réchauffement climatique était un tant soit peu sincère, les trois milliards de dollars que s'approprie à dépenser TotalEnergies pour l'exploitation du gaz seraient consacrés aux énergies renouvelables dans un pays à fort potentiel comme l'Afrique du Sud. Mais une compétition s'est engagée entre les majors pétrolières afin de s'emparer d'un maximum de blocs d'exploration.

Un nouvel eldorado

TotalEnergies a déposé une demande pour l'obtention d'exploitation des champs gaziers de

TotalEnergies fait de nouveau parler d'elle. En cause cette fois-ci, son investissement dans les forages gaziers le long de la côte d'Afrique du Sud. Un projet qui va accentuer le dérèglement climatique, mettre en danger une faune et une flore maritimes foisonnantes et menacer l'activité de pêche artisanale des habitantEs.



Brulpadda et Luiperd, blocs 11/B et 12/B situés sur la côte sud-est du pays. Ces réserves sont estimées à plus d'un milliard de barils équivalents pétrole. Il s'agit d'un forage offshore particulièrement difficile à exploiter en raison de la profondeur estimée, entre 200 et 1800 mètres, et des forts courants marins. Et TotalEnergies ne s'arrête pas là. Il y a quelques mois, elle a transmis une étude d'impact environnemental sur les blocs 5, 6 et 7, situés sur la même côte et dont les profondeurs sont encore plus importantes, entre 700 et 3200 mètres.

Sur la côte ouest, elle a obtenu une autorisation environnementale pour des études sismiques

sur le bloc 1. D'autres entreprises dont certaines sont en lien avec TotalEnergies procèdent à des évaluations. C'est donc toute la face maritime de l'Afrique du Sud qui est potentiellement sujette à des forages pour l'extraction du gaz ou du pétrole.

Le profit avant la vie

Outre que ces projets vont aggraver fortement le réchauffement climatique, ils présentent des dangers écologiques et économiques. Les conditions particulièrement difficiles d'exploitation augmentent le risque de fuites, notamment du condensat de gaz (sorte de pétrole très léger) et rend problématique les réparations rapides. Les courants

marins où se trouvent les blocs 11/B et 12/B créent une sorte de corridor où la vie sous-marine foisonne. Les forages, l'exploitation des plateformes, les allers-retours des bateaux emmenant ravitaillement et rotateurs vont perturber la faune aquatique, notamment les baleines à bosse, les dauphins, les tortues luth, et bien d'autres espèces. L'extraction des hydrocarbures est une menace pour la pêche artisanale — essentiellement des snoeks (une sorte de long maquereau). Nombre de petits pêcheurs risquent de voir leur activité disparaître.

La lutte contre l'installation de TotalEnergies sur les côtes sud-africaines commence à s'organiser, pêcheurs et militants écologiques ont initié un travail d'interpellation en France. Des députés de l'Assemblée nationale et du Parlement européen comme François Ruffin, Raphaël Glucksmann ou Karima Delli se sont positionnés contre ce projet, une pétition a été mise en ligne¹. Cette lutte s'oppose au pillage des ressources du continent et au dérèglement climatique provoqué par l'utilisation des hydrocarbures. Une illustration qu'internationalisme et écologie font bon ménage!

Paul Martial

1 - <https://www.afriquesenlutte.org/afrique-australe/afrique-du-sud/article/totalenergies-veut-detruire-l-ocean-et-le-climat-en-afrique-du-sud-empechons-le>

IRAN Vers une possible dissolution de la « police des mœurs » ?

Samedi 3 décembre, un haut responsable du pouvoir judiciaire en Iran a annoncé la possible suppression de la « police des mœurs ». Celle-ci est chargée de contrôler que les femmes portent de façon « convenable » le voile islamique en public, ainsi que la façon dont elles sont habillées.

Comme chacunE le sait, cette police est directement responsable de la mort de Jina Masha Amini le 16 septembre, cette jeune femme kurde de 22 ans dont le décès a été le déclencheur du soulèvement actuel en Iran. À l'heure où ces lignes sont écrites, cette annonce du procureur général n'a pas été confirmée par le régime, et personne ne sait quand elle le serait, ni quand seraient connues les modalités de sa mise en œuvre éventuelle.



Un régime débordé

L'existence d'une telle déclaration constitue en soi un recul face à la détermination et le courage des manifestantEs, mobilisés depuis plus de deux mois. Et elle témoigne de l'incapacité du régime à faire respecter l'obligation du port du hijab. Malgré les risques encourus, des dizaines de milliers de femmes se déplacent en effet aujourd'hui dans la rue tête nue, et l'appareil répressif est dans l'incapacité de toutes les arrêter. Si cette dissolution était effective, elle constituerait incontestablement une première victoire alors que la mobilisation entre dans sa douzième semaine. Mais elle ne signifierait pas pour autant l'abolition de l'obligation du port du hijab. La politique d'invisibilisation du corps des femmes a d'ailleurs existé une bonne vingtaine d'années avant que cette institution répressive ait été mise en place.

Une manœuvre ?

Il est possible que cette déclaration reflète des tensions entre les différents clans du régime islamique. Mais il est également plausible qu'elle soit une manœuvre de diversion destinée à détourner l'attention et démobiler une partie des manifestantEs à la veille des grèves générales et des manifestations annoncées pour les 5, 6 et 7 décembre. Et cela dans un contexte où la grève des chauffeurs routiers, débutée le 25 novembre, s'est étendue au reste du pays. Par ailleurs, environ 500 ouvriers de Mahshahr Terminal and Petrochemical Tanks Company ont cessé le travail dimanche 4 décembre. Cette dernière grève n'a pas pour seul motif la satisfaction de revendications professionnelles : elle vise également à soutenir les manifestantEs à travers tout le pays. Mais si tel était le but du régime, cette manœuvre pourrait avoir un effet boomerang : souligner la faiblesse d'un pouvoir qui se présentait comme inflexible, et être un signe de son isolement. Elle ne ferait alors que renforcer la détermination des manifestantEs à en finir une bonne fois pour toutes avec cette dictature.

Dominique Lerouge

GRANDE-BRETAGNE Les infirmières rejoignent les mobilisations pour les salaires

Jusqu'à 100 000 infirmières pourraient participer à un mouvement syndical dans les hôpitaux d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord les 15 et 20 décembre, marquant ainsi la première grève nationale de l'histoire du Royal College of Nurses (syndicat des infirmières), fondé en 1916.

Les infirmières prévoient de faire grève pendant deux jours. Une nouvelle étape remarquable de la bataille salariale qui se propage à travers la Grande-Bretagne. Les dirigeants syndicaux du RCN en Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande du Nord ont annoncé la semaine dernière qu'ils organiseraient leurs premiers débrayages le jeudi 15 et le mardi 20 décembre. Cela signifiera des piquets de grève devant les hôpitaux dans une grande partie de la Grande-Bretagne pour la première fois depuis des années.

« Je n'aurais jamais pensé nous voir faire grève »

Avec des centaines de milliers de travailleurEs déjà en conflit, la nouvelle de la grève des infirmières devrait faire monter la température politique. La grève du 15 décembre coïncide avec une grève prévue de Royal Mail. D'autres syndicats devraient prévoir des actions les jours de grève du NHS (service national des hôpitaux).



Lucy, une infirmière dans l'ouest de l'Angleterre avec 14 ans d'expérience, affirme que la grève à venir reflète un « changement radical » parmi les infirmières. « Lorsque j'ai commencé mon travail, je n'aurais jamais pensé nous voir faire grève », explique-t-elle.

« Mais maintenant, nous en avons vraiment assez. Nous avons subi la première vague d'austérité, le gel

des salaires pendant trois ans, suivi par des augmentations inférieures à l'inflation. Puis nous avons vu tous les scandales des Conservateurs, les bonus des banquiers, etc. Les gens ne sont tout simplement plus prêts à accepter des bas salaires ». Avec un gouvernement qui s'entête, Lucy pense que le syndicat va devoir lancer une « action sérieuse » pour forcer les ministres à céder. Elle a

tout à fait raison. Le RCN indique qu'il annoncera quels employeurs du NHS seront touchés lorsqu'il soumettra des notifications officielles dans le courant de la semaine. Le syndicat a battu les seuils de participation exigés par les lois anti-syndicales sur 176 lieux de travail.

Une solidarité à construire

Le gouvernement a imposé une minable « augmentation de salaire » de 4% à la quasi-totalité du personnel du NHS cet automne, puis a mis fin aux négociations. Le RCN se bat pour une augmentation salariale supérieure de 5% au taux d'inflation. Cela signifie que seule une offre proche de 20% peut régler le conflit.

C'est, selon le RCN, le seul moyen de combler les dizaines de milliers de postes vacants dans le NHS. Tant qu'il n'y aura pas de personnel sûr dans chaque service, la sécurité des patientEs sera en danger. Tous les militantEs et syndicalistes doivent maintenant se préparer à entourer les infirmières en grève d'une vague de solidarité active, avec des débrayages, des rassemblements à l'heure du déjeuner et des délégations de masse aux piquets de grève.

Yuri Prasad

Source: socialistworker.co.uk

PLATEFORME A UN CONGRÈS QUI ACTE UN PROCESSUS DE REFONDATION RÉVOLUTIONNAIRE ET DÉMOCRATIQUE, MAINTENANT!

Tout au long des AG, nous sommes battuEs contre la fausse alternative entre B et C, entre marasme et scission, entre statu quo et explosion du parti. Nous avons tout fait pour remettre au centre les discussions programmatiques et stratégiques en les liant aux enjeux d'orientation et d'intervention.

Nombre de camarades ont reconnu la qualité de nos textes et l'intérêt de nos interventions. Dans de nombreux cas, la pression à l'alignement derrière un des deux blocs a été trop forte. Néanmoins, nous savons que nous avons convaincu sur le fond au-delà des camarades qui ont voté pour nous, comme l'atteste le fait que nous doublons presque nos voix lors des votes en non-contradictoire. Nous savons que nous pourrions travailler avec ces camarades et d'autres pour refonder le NPA, pour reconstruire un parti utile dans la lutte des classes. Car nous ne renoncerons pas à ce que nous avons porté ces dernières semaines au cours du congrès qui va s'ouvrir.

Les résultats semblent assez clairs. Aucun des deux blocs, B ou C, n'est majoritaire. Il n'y a donc pas de majorité pour valider la scission. Au sein de la B, de nombreux militantEs et comités se sont positionnéEs contre, parfois en votant finalement C pour l'empêcher. Inversement, il n'y a pas non plus de majorité pour le statu quo actuel et mortifère, pour le front d'appareils en concurrence et le bloc pour son maintien que représentait la C. Ce congrès devra donc respecter les votes des AG et de touTEs les militantEs du NPA. Nous nous mobiliserons pour que ce congrès ne soit pas celui de la séparation ou de la scission, mais celui de la refondation révolutionnaire! Nous nous battons pour un nouvel accord de fonctionnement,

soutenu largement dans le parti, avec des droits et des devoirs pour l'ensemble des courants, officiels ou non, majoritaires ou d'opposition. C'est pour ces raisons que nous avons soutenu la démarche des camarades du Tarn, et que nous participons aux discussions, à la recherche jusqu'au bout de cet accord.

Ces droits et devoirs doivent s'appliquer à touTEs les camarades. Ils sont élémentaires : participer à animer le NPA, le nourrir, mener d'abord les débats en son sein et donc y bénéficier de la plus grande liberté d'expression... L'appareil et les différentes instances doivent davantage être ouvertes aux différentes sensibilités, qui en retour doivent davantage s'y investir. Ces dernières doivent prioriser les médias du NPA plutôt que les leurs. Nos tracts doivent renvoyer aux sites du parti et non à ceux des tendances. Nous devons aboutir à une trésorerie unique, ce qui implique en contrepartie des subventions du parti aux tendances ou fractions. Les comités doivent redevenir le centre de l'organisation, en participant à élaborer son orientation, en étant plus souvent consultés. Une réunion nationale des comités doit être organisée chaque année. Dans ce sens, nous espérons que la rotation des mandats, statutaire, finira par être appliquée.

Le parti et ses comités doivent redevenir le lieu de l'intervention commune et des tests dans la réalité. Il est urgent de renouer confiance et camaraderie pour intervenir efficacement! Or, ce sont ces pratiques communes autour d'une orientation, adaptée aux réalités locales, qui nous permettront de tirer des bilans communs et de faire parti.

Mais nous savons bel et bien que même le meilleur fonctionnement la situation, ne réglera pas la crise

du NPA. On ne peut pas séparer les questions dites « administratives » des questions de fond politique. C'est en ce sens que la refondation que nous voulons est révolutionnaire et démocratique. Elle implique de tourner la page du parti large pour acter ce que nous sommes devenuEs dans les faits et en tirer le meilleur parti pris : construire un parti révolutionnaire. Car c'est justement le « parti large » qui a fait que le NPA est devenu un front de partis concurrents.

Pour nous, il est temps d'apporter les clarifications politiques nécessaires : par la réaffirmation du NPA comme parti révolutionnaire et la réactualisation de son projet communiste ; par l'élaboration d'un programme de transition crédible et désirable, par le lancement de discussions sur notre hypothèse stratégique, par la mise en avant d'une écologie anti-productiviste qui parle de réorganisation des moyens de (re)production et de décroissance dans certains secteurs, par un travail volontariste d'implantation sur les lieux de travail mais aussi dans les collectifs féministes, LGBTI, antiracistes, antivaldistes, etc. Ainsi, nous ne transigerons jamais sur la prise en compte des oppressions dans notre programme et notre orientation quotidienne.

À ce titre, nous nous réjouissons du vote majoritaire d'une cellule spécialisée sur les VSS, non-mixte, et séparée de la CM. En cette période de #MeTooPolitique, un effort spécifique concernant la prise en charge des violences sexistes et sexuelles se devait d'être engagé. Nous nous réjouissons également que la motion de la commission LGBTI sorte également majoritaire : il est plus que temps de nous doter d'une véritable intervention dans ces secteurs qui ne sont pas de simple supplément d'âme à la lutte des classes, mais bien une partie pleine et entière de celle-ci! Nous devons continuer dans la voie tracée par ces deux motions.

En tous points, la dynamique ouverte par la refondation serait bien plus enthousiasmante que celle d'une séparation! C'est pourquoi nous voulons que ce congrès fixe un calendrier et lance le chantier d'un manifeste programmatique, d'une refonte de nos statuts et de nos principes fondateurs, permettant des débats transversaux au sein de notre parti et au-delà. Ce processus de refondation révolutionnaire devra être acté à la fin du congrès.

Pour dépasser la crise du parti, nous proposons donc ces portes de sortie à touTEs les déléguéEs, et voulons travailler à cette refondation avec ceux et celles qui le souhaiteraient. Inversement, ceux et celles qui refuseraient d'avancer sincèrement sur le fonctionnement comme sur la clarification politique porteraient une lourde responsabilité en cas de scission.

Plateforme A.

Le 5^e congrès national du NPA se déroule les 9, 10 et 11 décembre prochains. Les assemblées générales électives qui se sont tenues du 19 novembre au 4 décembre ont permis aux militantEs de se prononcer sur les trois textes d'orientation et sur des motions. Dans le vote de ces assemblées générales, la plateforme A a recueilli 6,16%, la plateforme B 48,29%, et la plateforme C 45,55%. Les déléguéEs élus se préparent pour se réunir en région parisienne. À la veille du congrès, l'Anticapitaliste publie une contribution de chacune des plateformes.



5^E CONGRÈS

PLATEFORME B UNE ORIENTATION ET UN PROJET MAJORITAIRES POUR RELANCER LE NPA

Avec 48,3% des suffrages exprimés dans les AG locales, la PFB arrive en tête des votes des militantEs. Notre texte d'orientation arrive lui aussi en tête, avec près de 50% des suffrages. Construction d'une organisation anticapitaliste et révolutionnaire indépendante capable de mener une politique unitaire, articulation entre lutte contre l'exploitation, luttes écologistes et luttes contre les oppressions, projet d'un parti politique et non d'un front de fractions : autant de propositions qui emportent une majorité des suffrages exprimés. Nous nous en félicitons, même si les votes confirment que le NPA est profondément clivé et que les désaccords, tant sur l'orientation que sur le fonctionnement, ne pourront être dépassés par de vrais-faux compromis.

Indépendant, unitaire, révolutionnaire

Il est temps d'enregistrer ces résultats pour aller de l'avant. Comme nous l'avons répété durant les AG, et ce contrairement aux accusations infondées de vouloir se « dissoudre dans la Nupes », nous voulons continuer le NPA, comme projet de construction d'une organisation anticapitaliste, révolutionnaire, ouverte. Une organisation indépendante, radicale, posant la question de la rupture et de la transformation révolutionnaire de la société et un projet écosocialiste conséquent, mais qui construit les luttes et les cadres unitaires, pour reconstruire la



conscience de classe, modifier les rapports de forces, proposer une orientation de rupture. Une organisation qui ne cultive pas son isolement et ne se contente pas d'intervenir dans les luttes dans le seul but d'y recruter ou d'y faire de la propagande générale.

Nous voulons que le NPA joue un rôle utile pour la construction de l'ensemble des luttes : sur les lieux de travail, écologistes, antiracistes, féministes, internationalistes, LGBTI, contre l'extrême droite, etc., en respectant leur démocratie interne et leurs dynamiques propres. Il s'agit aussi d'articuler, dans la construction de ces mobilisations, une politique de front

unique et une défense du bien-fondé de nos mots d'ordre et stratégies.

À ce titre, les votes sur les différentes motions concernant les luttes contre les oppressions sont révélateurs : les camarades de la PFC ont, dans nombre d'AG, appelé à voter contre les motions féministes et LGBTI, avec des arguments niant le caractère spécifique des oppressions et le rôle stratégique des mouvements autonomes, sur fond de refus de toute forme de politique de front unique. Ainsi, au-delà de la question de la lutte contre les oppressions, le débat sur la politique de front unique est clivant au NPA, les camarades de la PFC rejetant en principe



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

NPA

CONGRÈS NATIONAL

UN PROJET LE NPA



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

tout cadre d'alliance, y compris dans les luttes, avec des organisations et courants réformistes, au motif que nous y perdrons notre indépendance, voire notre identité révolutionnaire, alors qu'il s'agit avant tout d'œuvrer à l'unité de notre camp social, le prolétariat, et de participer à reconstruire une conscience de classe.

Un parti, pas un front d'organisations

Nous avons également porté dans les AG la nécessité d'en finir avec le fonctionnement actuel du NPA et des fractions-organisations, dotées de leurs propres instances, médias, formations, cotisations, trésoreries, commissions de

médiation, etc., où les militants des fractions font passer en priorité la construction de leur groupe au détriment du NPA comme outil commun. Face à cela, la PFC s'est contentée de répéter que nous voudrions « liquider » le NPA, briser un outil essentiel, et que rien ne justifierait de ne pas poursuivre l'expérience « ensemble ».

Mais si les camarades des fractions sont aussi convaincus que le NPA peut être un outil commun, pourquoi n'ont-ils et elles rien fait, ces dernières années, malgré nos alertes et propositions ? Et si aucun désaccord politique ne saurait justifier de mener des vies séparées, pourquoi se sont-ils et elles organisés, depuis 10 ans, voire davantage, en dehors des cadres du NPA, non comme des tendances ou des fractions mais comme des organisations autonomes et distinctes du NPA ?

Les propositions faites par la PFC, sous couvert d'amélioration du fonctionnement, visent à institutionnaliser le fonctionnement du NPA en front d'organisations, en bottant en touche sur des questions essentielles (cotisations, trésoreries séparées, recrutement aux fractions avant le recrutement au NPA, transparence et publicité de leurs initiatives...). Cela ne répond évidemment pas aux problématiques que nous avons portées, c'est même le contraire. Et si la motion « Continuer le NPA » a recueilli une majorité dans les AG, nous savons que c'est parce que se sont mêlées, par ce vote, différentes préoccupations : pour certains, à la PFC, le statut quo ; pour d'autres, l'attachement au projet du NPA et/ou la crainte sincère d'un affaiblissement de nos capacités d'intervention.

Que les choses soient (re)dites : ce que nous refusons, c'est le statut quo, les faux arrangements

cosmétiques ou, pire, le renforcement de la logique du front d'organisations. Nous voulons un parti dans lequel chacun construit prioritairement le commun, et qui soit un véritable lieu d'élaboration commune, d'intervention commune et de bilans communs. Et c'est ce que nous défendons jusqu'au bout de ce congrès.

Tant sur les questions d'orientation que sur le fonctionnement, les votes et les dynamiques des AG ont montré que nous pouvions discuter et trouver des points d'accord avec la PFA malgré nos nuances et désaccords, mais que les divergences avec la PFC étaient immenses. Nous ne voyons pas comment le congrès des 9, 10 et 11 décembre pourrait faire autre chose qu'enregistrer cet état de fait.

Nous prenons donc nos responsabilités et nous nous adressons à l'ensemble des camarades attachés au projet de construction et de développement d'un NPA comme parti indépendant, attentif aux dynamiques sociales et politiques, intervenant concrètement dans la lutte des classes en combinant unité et radicalité, et qui ne confond pas le pluralisme avec la constitution d'un front d'organisations concurrentes entre elles : nous n'avons pas renoncé à la construction de cet outil, et nous le construirons et le ferons vivre, après le congrès, avec toutes celles et tous ceux qui partagent cet objectif, tant du point de vue de l'orientation que du projet organisationnel, par l'intervention dans les luttes, notamment sur les retraites et les salaires, et par une campagne politique nationale de construction du parti dont nous avons besoin dans la période.

Équipe d'animation de la plateforme B

PLATEFORME C UNE MAJORITÉ POUR CONTINUER LE NPA!



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

À l'issue de la phase de préparation du 5^e congrès du NPA, et à la lumière des discussions et des votes qui ont eu lieu en assemblées locales, dans de nombreuses villes du pays, il se confirme que le NPA affronte ce congrès avec de l'espoir mais aussi de l'inquiétude quant à son issue. Toutes et tous, nous pouvons déjà nous féliciter que dans un contexte national et international de plus en plus dur pour les exploités et les opprimés, marqué par la montée de forces réactionnaires d'extrême droite, la militarisation croissante des États mais aussi, en retour, par des réactions sociales et révoltes d'ampleur, le NPA a vu croître de quelques centaines ses effectifs militants, pour l'essentiel des jeunes. On peut se féliciter aussi de la vivacité des débats entre 1500 militants et militantes qui ont pris part aux votes dans les AG, ce qui s'exprime par les scores serrés entre deux plateformes qui arrivent en tête sans qu'aucune n'ait la majorité. L'enjeu de ce congrès va donc être de poursuivre ces débats d'orientation, portant sur l'analyse des situations concrètes et nos modes d'intervention dans les luttes sociales et politiques — dont celles posées par les oppressions spécifiques de sexe, genre ou race —, mais aussi de nous donner les moyens, par delà des divergences manifestes et prégnantes, de continuer ensemble. Ce que devraient permettre les bases révolutionnaires sur lesquelles nous militons toutes et tous.

Quelques chiffres et rappel des enjeux d'orientation

La plateforme B (PFB), présentée par l'actuelle direction du NPA, recueille 48,29 % des voix, soit seulement 40 voix de plus que la PFC que nous présentons et qui en recueille 45,55 %. La PFC fait des scores majoritaires dans plusieurs grandes villes, dont Paris et sa région, en particulier par la croissance du parti dans la jeunesse scolarisée. La PFA fait 6,16 %.

La PFB, qui dit militer pour une « gauche de combat », affiche à nos yeux un trop grand tropisme à l'égard de forces politiques et sociales de la gauche institutionnelle, en particulier de la Nupes. Cette orientation a connu des applications néfastes aux législatures de juin 2022, où la direction

du NPA a choisi d'apporter son soutien, sauf rares exceptions, aux candidatures de la Nupes. Les camarades de notre plateforme ayant combattu cette orientation, y compris en présentant dans quelques circonscriptions des candidatures du NPA face à celles de la Nupes, et/ou en votant pour Lutte ouvrière, ont été fortement stigmatisés.

L'enjeu pour le NPA dans la période qui s'ouvre, est bien plutôt de regrouper autour d'un pôle révolutionnaire une génération militante qui se politise, ce qui s'est confirmé à l'occasion de la campagne présidentielle de Philippe Poutou au printemps dernier. La croissance — certes relative — du parti est tangible dans la jeunesse des classes populaires. Nous n'excluons évidemment pas de saisir les opportunités de fronts de lutte avec des partis ou formations de gauche et/ou équipes syndicales combattives. Nous en avons initiés à diverses occasions. Mais nous ne faisons pas de l'« ouverture » et l'« unité » un mantra quasiment stratégique, à l'instar de la PFB. Ce serait une erreur, dans un contexte présent où les directions de ces partis de gauche et leurs relais dans les appareils syndicaux n'offrent précisément aux travailleurs aucune perspective de s'opposer comme une force politique de classe aux attaques concertées du patronat et du gouvernement. Ces directions « de gauche » se contentent de s'unir entre appareils dans ce front électoral et parlementaire qu'est la Nupes, dont sont exclues les classes populaires, si ce n'est pour aller voter et apporter un jour un poste de Premier ministre pour Mélenchon. Plutôt que de nous orienter vers une « gauche de combat » (un oxymore), nous proposons de renforcer une extrême gauche de combat, autour d'un NPA révolutionnaire revigoré.

Contraints de vivre ensemble, pour le meilleur ?

Une partie non négligeable des débats a également porté sur la possibilité de continuer à militer ensemble dans un même NPA. L'équilibre des forces entre nos orientations dont aucune n'est majoritaire et que le congrès ne pourra qu'entériner, est peut-être un bien pour un mal : plutôt que d'encourager à nous séparer, il

peut nous obliger au contraire à discuter et agir ensemble (il le faudra bien puisqu'il n'y a pas de majorité), en conjuguant nos efforts pour permettre apparitions et interventions communes du parti tout entier et en même temps assurer le droit démocratique à l'expression et l'expérimentation de tous et toutes. Un exercice difficile mais il en va de notre responsabilité collective. Ce qui implique un meilleur fonctionnement du NPA.

C'est le mandat que les militants ont donné au congrès : une majorité nette se dégage dans les AG pour « continuer le NPA ». La motion éponyme a recueilli près de 60 % des votants (sur 70 % de suffrages exprimés). Les camarades de la PFA, comme ceux de la PFC, se sont également prononcés contre toute scission. Enfin les voix qui se sont portées sur la PFB sont loin de former un bloc favorable à une séparation.

Continuer quel NPA ?

Ce 5^e congrès doit être celui d'un NPA qui se donne des orientations d'intervention et de construction, qui s'adresse à tous les travailleurs et les jeunes de ce pays pour leur proposer les grandes lignes du combat contre les offensives patronales et gouvernementales. En mettant au premier plan la nécessité du terrain des grèves et des luttes pour les exploités et les opprimés, elles seules permettant d'arracher les conditions de vie et de survie des hommes comme de la nature face à un système capitaliste de plus en plus prédateur. Il va nous falloir partir en campagnes, en cherchant des alliances à gauche si elles ne freinent pas nos initiatives, mais aussi et surtout à l'extrême gauche — ce qui devrait s'imposer. Les luttes de classe sortent des limites syndicales ou revendicatives dès qu'elles convergent, se généralisent. Elles deviennent alors un fait politique, ouvrent sur des questions de pouvoir. Et elles le pourraient et le devraient aussi à l'échelle planétaire, car nous sommes internationalistes, pour l'émancipation du prolétariat qui est mondial, pour la libre circulation des hommes et l'ouverture de toutes les frontières.

Nous allons devoir renforcer notre orientation qui pose l'actualité et l'urgence de la révolution. **Les membres du CE de la PFC**

GARE DE LYON-PERRACHE 8^e semaine de mobilisation : la Métropole de Lyon casse la grève !

À l'approche du 8 décembre, haute saison touristique pour Lyon et alors que la Métropole refuse tout dialogue avec les salariéEs du nettoyage en lutte depuis 8 semaines, l'administration aux mains d'ÉELV choisit de casser la grève.

« **O**n se sent trahis », explique l'un des grévistes à la correspondante du Progrès. « Ils ont les moyens pour payer une autre entreprise, mais pas pour nous trouver du travail ailleurs ? »

Colère et inquiétude des salariéEs en grève

La Métropole, qui en restreignant le marché à l'insertion évince de leur chantier ces salariéEs qui travaillent pour elle depuis plus de trente ans et les condamne à Pôle emploi (voir *L'Anticapitaliste* n° 637 du 19 novembre 2022) plutôt que d'assumer ses responsabilités, choisit donc de leur refuser le droit de faire grève et réduit à néant leurs moyens de pression.

De son côté, le groupe T2MC, qui compte plus de 9 000 salariéEs et affiche 110 millions d'euros de chiffre d'affaires, explique à qui veut l'entendre qu'il ne pourra pas supporter les indemnités de licenciement. « In fine, sous l'apparente tension mise en scène par la société ARC-EN-CIEL et la Métropole de Lyon se cache manifestement une volonté commune : user, exploiter, et liquider les salariéEs », constate l'intersyndicale. Dans dans ce contexte, la situation devient difficile pour les grévistes, qui voient arriver l'échéance de la paye et les fêtes de fin d'année avec anxiété.

Marion, NPA 69

Pour les soutenir: <https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/gare-routiere-de-perrache-agent-de-service-en greve-2>



L'Anticapitaliste la revue Le n°140 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

***L'Anticapitaliste*,**

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

INFLATION Pour ne plus nous serrer la ceinture, faire converger les grèves sur les salaires

Lundi 5 décembre, Bruno Le Maire expliquait sur France Info que le pic de l'inflation n'est pas encore passé, sans rien proposer d'autre que de patienter. Mais pour les classes populaires, la situation devient de plus en plus intenable.

En novembre, les prix ont continué d'augmenter à un rythme annuel de 6,2% selon l'Insee. Quand le budget était déjà serré, ce sont les débuts de mois qui deviennent de plus en plus difficiles. La presse se fait ainsi l'écho des nombreuses familles contraintes de rogner sur leurs dépenses de Noël. Mais même les dépenses les plus élémentaires sont surveillées de près, voire sacrifiées. La consommation d'énergie a chuté de 7,9% en octobre, pas seulement à cause d'une météo clémente, mais sous le poids des factures. La consommation alimentaire a elle aussi baissé de 7,5% sur un an, car les marges d'économies sur les autres dépenses ont déjà fondu et il faut littéralement se serrer la ceinture. Les prix de l'alimentation font partie de ceux qui ont le plus grimpé : + 12,2% sur un an selon l'Insee. Une hausse provoquée en grande partie par les spéculateurs qui ont fait monter les cours mondiaux des céréales en profitant des pénuries provoquées par les mauvaises récoltes liées au dérèglement climatique et à la guerre en Ukraine.

Une inflation intenable : 12% d'inscritEs supplémentaires aux Restos du cœur

L'effet de ces hausses de prix sur les classes populaires se mesure directement dans les banques alimentaires, qui voient affluer toujours plus de demandeurEs. Les Restos du cœur ont ouvert leur 38^e campagne fin novembre avec 12% d'inscritEs supplémentaires. Les difficultés se voient aussi aux abords des caisses de supermarchés, où s'amoncellent de plus en plus de produits abandonnés en dernière minute, quand il faut ajuster à l'euro près le montant du ticket de caisse. Même les vols



à l'étalage semblent en hausse de 17%, d'après les chiffres (très partiels) de la police, symbole d'une misère qui ne laisse pas d'autre choix pour vivre.

Et pendant ce temps, les banques en ont profité pour relever leurs taux d'intérêt. Conséquence directe de la hausse des taux directeurs¹ par la Banque centrale européenne (BCE), faite au nom de la lutte contre l'inflation, la remontée des taux d'intérêt fait peser deux fois la hausse des prix sur les classes populaires : à l'achat et au moment de rembourser le crédit à la consommation. Loin de réduire l'inflation, cette politique permet surtout aux banques d'engranger des bénéfices record, BNP-Paribas en tête avec 8 milliards d'euros de profits depuis le début de l'année, soit 12% de plus qu'en 2021. Côté transports, la SNCF a déjà annoncé une hausse de 5% en moyenne sur ses tarifs en janvier, ce qu'elle ose appeler un « bouclier tarifaire » quand, dans le même

temps, les gestionnaires d'autoroutes prévoient 4,75% de hausse au péage. Et pour les FrancilienEs, le pass Navigo pourrait passer de 75,20 à 90 euros mensuels, soit près de 20% de hausse, la présidente de Région, Valérie Pécresse, et l'État se renvoyant la balle.

Un salaire réel en baisse de 2% sur un an et des mouvements de grève en hausse

Heureusement, le monde du travail a commencé à réagir. Depuis un an, les grèves se multiplient sur la question des salaires, souvent couplée à des revendications sur les effectifs et les conditions de travail. Ce week-end, le ras-le-bol des contrôleurEs s'est exprimé largement à la SNCF (voir ci-contre), avec 60% de TGV et Intercités annulés en raison des grèves. À Sanofi, 16 sites de production sont en grève reconductible pour 500 euros d'augmentation. Mais

ce sont aussi des salariéEs de plusieurs magasins Leclerc qui étaient en grève les vendredi 2 et samedi 3 décembre. Leur patron, Michel Édouard Leclerc, qui prétend se faire le défenseur du pouvoir d'achat, avait fait mine de donner raison aux raffineurs en grève pour des hausses de salaires en octobre. Les salariéEs de l'enseigne ont décidé de le prendre au mot et revendiquent à leur tour les 10% d'augmentation de salaire que leur patron disaient « légitimes ». Avec des salaires le plus souvent au Smic et des heures supplémentaires rarement payées, ils sont les mieux à même de juger de l'hypocrisie de Leclerc et y répondent de la meilleure manière.

Les diverses grèves ont permis d'obtenir des hausses de salaire dans de nombreuses entreprises, faisant progresser le salaire mensuel de base de 3,7% dans le privé, selon le ministère du Travail. Mais cette hausse reste inférieure à celle des prix, si bien que le salaire réel est en baisse de 2% sur un an. Les grèves localisées ou sectorielles permettent parfois d'obtenir des avancées, mais il faudra des victoires à plus large échelle pour revenir sur plusieurs décennies de compression des salaires accélérée par l'inflation. Cela passe par le rassemblement du monde du travail derrière des revendications communes, seul à même d'inverser le rapport de force. Et au moment où les travailleurEs britanniques se mobilisent de manière inédite depuis de longues années, nous ne pouvons que souhaiter que cette convergence déborde les frontières.

Maurice Spitz

1. Il s'agit notamment des taux auxquels les banques commerciales se refinancent auprès de la Banque centrale après avoir accordé des crédits.

CAEN Auxiliaires de vie Domidom : à la fin, elles gagnent !

Les auxiliaires de vie Domidom ont gagné. Elles le disent, elles l'ont fêté entre elles et le fêteront probablement bientôt avec toutes celles et ceux qui les ont soutenues.

Certes, ce qu'elles ont conquis de haute lutte — une grève de 46 jours, avec piquet quotidien devant l'agence par toutes les météo — ne correspond pas entièrement aux revendications initiales. Leur déclaration de guerre au groupe Orpéa, dont Domidom n'est qu'une filiale, disait fort et clair qu'il manque tous les mois 500 euros à tout salarié payé au Smic. Mais le rapport de forces était inégal. Elles, une douzaine d'auxiliaires de vie s'étaient lancées dans la grève presque par hasard, poussées par le climat créé à la mi-octobre par la grève des raffineurs, et plus encore par la hausse des prix, en particulier ceux du carburant. En face, Domidom, employeur de 900 travailleuses réparties dans

63 agences, qui ne connaissent dans le meilleur des cas que quelques collègues. Les grévistes se sont d'ailleurs vraiment rencontrées dans la grève. Le mépris patronal — un message ironisant sur le fait qu'elles rentreraient bien vite au boulot quand elles s'apercevraient du coût de leur insubordination — a fait le reste.

Une augmentation de salaire de 9%

« Vous augmenter, ce n'est pas possible, sinon on va devoir fermer votre agence ». Pas grave, répondaient les grévistes : le secteur n'arrête pas de recruter, et ça ne sera pas la première fois que la sale boîte pour laquelle on bosse finit par couler. « Et puis si on augmente trop les salaires, ça va générer une hausse des prix ». Et

la hausse des prix actuelle, quelle est la hausse de salaires qui l'a créée ? La grève a fini par avoir raison de ce dialogue de sourds. Dans sa dernière phase, entre le mardi 29 novembre et le jeudi 1^{er} décembre, les Domidom sont allés poser leur piquet devant le siège d'Orpéa à Puteaux (92). Une pression qu'elles ont su combiner avec une médiatisation (quasi quotidienne depuis le début de la grève) amplifiée par le soutien de plusieurs personnalités comme le député François Ruffin. Finalement, la direction a consenti une vraie augmentation de salaires : 9% au lieu des 3% initiaux — 3% en moyenne d'ailleurs car cette hausse visait à rétablir 4 niveaux de rémunération que le Smic avait fini par tout rattraper et égaliser par le

bas ; le premier échelon passait de 11,07 euros à 11,11 euros de l'heure ! —, une augmentation de 45% des frais kilométriques, la création d'un panier repas et d'une assurance dite de « prévoyance professionnelle » payée à moitié par le patron.

890 salariées concernées

Mais surtout, les Domidom de Caen ont tenu jusqu'à ce que leur employeur concède tout cela non seulement à elles, mais aussi à toutes les autres salariées Domidom du pays ! Elles ont conscience que leur reprendre ce qu'elles ont gagné sera bien plus dur maintenant qu'elles se sont donné potentiellement 890 alliées.

Le combat va continuer car la hausse des prix se poursuit et qu'il reste beaucoup à faire pour les droits des salariées à Domidom. Une grève de 46 jours, surtout victorieuse, soude, encourage et donne des perspectives : l'espoir de voir les auxiliaires de vie s'organiser partout et imposer le respect à leurs employeurs.

Correspondant

RENNES L'« antiterrorisme » ou la répression politique des inculpés du 8 décembre

Le 8 décembre 2020, après des mois de surveillance, en pleine période de contestation de la loi Sécurité globale, a eu lieu une vague d'interpellations à Toulouse, Cubjac (Dordogne), Vitry-sur-Seine, Plestin-les-Grèves (Côtes d'Armor) et Rennes.

Neuf personnes ont été embarquées, 7 ont été mises en examen. Ce sont des militantEs, des anarchistes, des camarades, des amiEs. Expression d'un État sécuritaire qui criminalise nos luttes et terrorise les militantEs. Les inculpés du 8 décembre ont subi la violence carcérale, l'isolement, la surveillance, les interrogatoires, l'arbitraire.

Terroriste? Construction politique...

L'instruction judiciaire a pris fin le 26 août dernier. Le 26 novembre marque la fin de la période pendant laquelle les inculpés et leur défense pouvaient apporter des éléments complémentaires. Le parquet national antiterroriste a envoyé ses réquisitions. Le juge a maintenant jusqu'au 26 décembre pour décider sous quelle juridiction nos camarades vont être jugésEs : antiterrorisme ou droit « ordinaire ».

La distinction entre les deux ne dépend pas de la nature des actes reprochés. Non, la spécificité de l'antiterrorisme tient à ce que le pouvoir attribue aux accusés des intentions à caractère politique.



FACEBOOK COMITÉ DE SOUTIEN RENNAIS AUX INCULPÉS DU 8 DÉCEMBRE

Un même « acte » peut relever du droit ordinaire ou du terrorisme, selon l'intention que l'État attribue aux personnes inculpées : une infraction peut devenir un acte terroriste si les juges estiment que ses motivations sont politiques, au sens où elles s'attaqueraient à l'État dans ses fondements. Concernant les « faits » reprochés : après 9 mois de surveillance, puis des mois d'instruction, toujours le même dossier vide et la même fiction : un « groupe » (en réalité

des personnes qui ne se connaissent pas toutes) qui organise des « entraînements paramilitaires » (en fait des parties d'air soft) pour « commettre des actions violentes à l'encontre de membres de forces de l'ordre et de militaires » (c'est-à-dire des bribes de conversation et de paroles enregistrées de type « ACAB »).

Ne pas les laisser nous diviser
Agiter le spectre du terroriste vise à isoler nos camarades

alors que la répression sociale nous concerne touTEs. Caméras de « sécurité » partout, fichage généralisé, lois antisociales et sécuritaires, construction de prisons, violences policières, contre-réformes de l'assurance chômage ou des retraites, lois racistes, dissolution d'associations, interdictions de manifestations, répression anti-syndicale, et très récemment encore 4 grévistes du Réseau Transport Électricité accusés de cyberterrorisme en bande organisée, etc.

Appel à soutien

Dans les jours qui viennent va se décider, selon les intentions que le pouvoir va prêter à nos camarades, comment ils et elles vont être jugésEs. On doit être là pour se mobiliser et les soutenir, en se tenant informésEs¹, en participant aux actions des comités de soutien (par exemple à Rennes²) et en participant aux frais d'avocat³. Le NPA répondra présent.

Anna Ralebolle

1 - <https://soutienauxinculpeesdu8decembre.noblogs.org/soutienir/>

2 - <https://expansive.info/4-jours-d-antirep-pour-les-2-ans-du-8-12-3581>

3 - <https://www.cotizup.com/soutien-8-12>

TRANSPORT Pour leurs salaires, les contrôleurEs SNCF ne lâcheront pas l'affaire!

Jeudi, boulot à 15h43. Vendredi, boulot à 18h45. Samedi, boulot à 17h45, en découché pendant le week-end, loin de chez soi pour reprendre le dimanche à 8h17. Lundi, boulot à 5h55. Et enfin les deux repos bien mérités, qui tombent un mardi et un mercredi... La semaine de travail d'un agent du service commercial train (ASCT), autrement dit les contrôleurEs, ne fait pas rêver. Les horaires n'y sont même plus « postés » mais tout simplement sens dessus dessous. Ils sont 9 000 cheminotEs environ à suivre ce rythme de travail, avec un salaire d'embauche à 1 600 euros et toujours plus de tâches à accomplir.

Les usagerEs ne les voient souvent que comme les « contrôleurEs » qui mettent à l'amende. C'est pourtant tout un métier qui s'accompagne de multiples tâches de sécurité nécessaires à la circulation. Un métier avec lequel la direction de la SNCF voudrait justement en finir, en transformant les « ASCT » en simple machine à lutter contre la « fraude ». Ou tout simplement en les supprimant des trains, ces derniers n'ayant plus à leur bord que le conducteurE, chargé de se débrouiller seul en cas de problème. Tout comme les usagerEs, qui pourront poser leurs questions... aux bornes automatiques de vente des billets! À condition qu'elles soient en état de marche!

Coup de pied dans la fourmière pour 350 euros de plus

La direction n'avait pas vu le coup venir, de l'aveu même de

Le week-end dernier, du vendredi 2 au dimanche 4 décembre, les contrôleurEs de la SNCF ont fait parlé d'eux dans tous les grands médias. Et pour cause, ils ont déclenché un mouvement national de grève très largement suivi, qui a paralysé une bonne partie du trafic ferroviaire.

J-P Farandou, PDG de la SNCF. Du haut de sa tour d'ivoire, il doit être facile d'ignorer la colère du personnel d'en bas. Du moins tant que celle-ci ne se transforme pas en un mouvement de grève puissant et très suivi comme ce fut le cas ce week-end. Les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires devaient s'engager comme de tranquilles discussions de fin d'année... avant d'aller manger la dinde de Noël. Pas de bol, les travailleurEs du rail en ont ras-le-bol! Et la prochaine étape prévue serait un nouveau week-end de grève à la fin de l'année.

Cette grève des ASCT marque le coup. Par son succès évidemment, qui l'a rendue visible dans tous le pays. Mais aussi par ses revendications. Les grévistes demandent à porter leur « prime de travail » (une prime spécifique à la SNCF, en fait une partie du salaire fixe) de 350 euros par mois à... 700 euros! Une augmentation de 350 euros, c'est-à-dire de 100% de ladite prime. On imagine bien Farandou s'arracher les cheveux, lui qui n'avait concédé qu'un ridicule +1,4% d'augmentation en juillet dernier, après huit ans de gel des salaires.

Ensemble, on va plus loin

Ce mouvement de grève a été organisé par un collectif national



PHOTO THÉRIQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

ASCT (CNA), qui s'est constitué en toute indépendance des directions syndicales. De quoi rajouter des sueurs froides aux dirigeants de la SNCF et des syndicats, qui n'aiment pas que les mobilisations sortent du cadre bien établi par le dialogue social. Certains commentateurs de presse ont même été jusqu'à qualifier ce CNA des « Gilets jaunes de la SNCF ».

Loin s'en faut pourtant! Le mouvement des Gilets jaunes était marqué par sa volonté de se mélanger, exploités de toutes entreprises et de tous horizons. Au contraire, le CNA revendique et assume son caractère corporatiste. Il veut se battre pour les ASCT uniquement et, pour le moment du moins, n'entend pas que ça change. Une erreur indéniable, tant il est évident que la colère et

les revendications des grévistes ASCT sont communes à tous les cheminotEs, pour ne pas parler du reste des travailleurEs du pays. C'est d'ailleurs vers tous ces autres collègues que ce mouvement pourrait trouver une perspective pour étendre le rapport de forces et contraindre la direction à céder. À l'heure où nous écrivons, le CNA et les syndicats SUD et CFDT, qui ont fait le choix de le rejoindre, seront reçus le jeudi 8 décembre par la direction pour de nouvelles négociations.

Cette nouvelle grève des travailleurEs de la SNCF s'ajoute aux précédentes et à toutes celles en cours pour des augmentations salariales, dans le public comme dans le privé.

Elle vient aussi mettre en lumière à quel point la situation du transport de voyageurs est aujourd'hui dégradée. Trop cher pour la population, avec des effectifs salariés largement insuffisants et sous-payés, une maintenance défaillante du réseau qui occasionne retards et suppressions de train... La liste du réquisitoire est longue! Le train gratuit, un service du public et géré par les cheminotEs et les usagerEs, voilà l'avenir. Pour cela, il faudra en finir avec sa gestion capitaliste qui n'en fait qu'une machine à profits, à l'image de toute cette société.

Correspondants secteur transports

SANTÉ Médecins généralistes: une grève très libérale et corporatiste...

La grève des médecins généralistes des 1^{er} et 2^e décembre a été massivement suivie, démontrant l'inquiétude de toute une profession. Dans de nombreuses communes, la majorité des cabinets étaient fermés.

Partie de la base, avec un groupe Facebook Médecins pour demain de plus de 14 000 généralistes, la grève a obtenu le soutien de quasiment tous les syndicats médicaux libéraux. Mais ses organisateurs, dans leur conférence de presse par exemple, ont choisi de mettre en avant l'exigence du doublement du tarif de la consultation à 50 euros, le refus du travail partagé avec les autres professionnelEs de santé et la menace à peine voilée du déconventionnement. L'UFML du Dr Marty organise d'ailleurs en mars 2023 les Assises du déconventionnement! Pas de réponse à la question des déserts médicaux, qui privent de médecin plus de 10% de la population française. Quant à l'abandon des soins qui touche plus de 30% des personnes, pour cause de dépassement d'honoraires et de reste à charge qui explose, il ne peut qu'être aggravé par l'exigence du doublement du tarif des consultations, et l'explosion prévisible du tarif des mutuelles qui s'en suivrait.



DR

Pour un service public de santé de proximité, pluridisciplinaire

Seul le syndicat de la médecine générale (SMG), malheureusement ultra-minoritaire, s'est prononcé contre cette grève très libérale et corporatiste. Citons-le longuement. « Le SMG ne partage pas les revendications quant à l'augmentation des tarifs des consultations en médecine générale, mais milite au contraire contre la rémunération à l'acte et contre la libéralisation de la protection sociale. Il défend une assurance maladie obligatoire universelle remboursant à 100%, où chacunE cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Il ne partage pas non plus la critique systématique de l'exercice coordonné et du partage des tâches avec les autres professionnelEs de santé. Au contraire, il défend l'idée que la pluridisciplinarité et les regards croisés entre professionnelEs sont une partie de la solution pour améliorer l'état de santé individuel et global de la population ». Un constat que nous partageons. Ni défense d'une médecine libérale, où l'augmentation du tarif de la consultation permettrait aux médecins de réduire leur temps de travail et de maintenir leurs revenus mais au prix d'un abandon et d'une sélection aggravée des patientEs, ni ubérisation d'une médecine de ville toujours plus à la chaîne, entre temps de consultation réduit au minimum et cabine de téléconsultation dans les supermarchés!

Pour que la perspective d'un service public de santé de proximité, pluridisciplinaire, prenant en charge soins, prévention, formation, petites urgences, et éducation à la santé avec la participation active de la population, devienne populaire auprès des médecins, il faut desserrer le nœud coulant de l'austérité qui rend le service public si peu attractif, quand il a le visage de l'hôpital-entreprise qui fait fuir les personnelEs de santé. L'exemple de l'Espagne, où 200 000 personnes se sont retrouvées dans la rue, usagerEs, personnelEs de santé, associations de malades unis pour le doit à la santé montre que ce combat est possible. Il reste à la construire.

Frank Prouhet

CALVADOS À Vire, le collège ne fermera pas, la mobilisation a payé

Le 8 septembre dernier, Jean-Léonce Dupont, le président du conseil départemental (CD) du Calvados, annonçait des modifications des secteurs scolaires dont la fermeture d'un collège, celui du Val-de-Vire (à Vire-Normandie, 11 000 habitantEs). J-L Dupont n'en est pas à sa première fermeture: pas moins de 7 collèges ont été fermés dans le Calvados depuis qu'il en est à la tête!

C'était sans compter la mobilisation extraordinaire des personnelEs des deux collèges (celui censé fermer et celui censé accueillir les élèves), des parents d'élèves, des élèves, des habitantEs du quartier. Cette locomotive a été suffisamment forte pour entraîner une majorité de commerçants du quartier concerné mais aussi de la ville dans son ensemble, ainsi que, de gré, de force ou par opportunisme, la totalité des éluEs de la municipalité, qu'ils soient de la majorité macroniste ou des oppositions de droite et de gauche. Ainsi, le maire de la ville, également vice-président du conseil départemental et porteur du projet de fermeture, s'est retrouvé très rapidement isolé.

« Les lundis de la colère » pour garder les services publics

En trois mois, la mobilisation a organisé des manifestations et des rassemblements (à Vire et à Caen, préfecture du Calvados), des interpellations des éluEs dans les différents conseils territoriaux (conseils municipal, communautaire, inter-communautaire et départemental), une pétition... Elle a imposé son propre calendrier, boycottant les réunions institutionnelles organisées par le CD et le rectorat, réclamant des audiences à la sous-préfecture, au CD, chahutant le président du CD il y a quelques semaines quand il s'est enfin décidé à s'adresser aux principales personnes concernées!

Rassembler autant de personnes a été le premier succès de cette mobilisation inédite. C'est d'ailleurs elle qui a provoqué l'annonce d'un report d'un an de la fermeture lors de la réunion chahutée avec Dupont. C'est elle qui a poussé le maire de Vire à finalement renoncer, il y a une semaine, à son projet de fermeture, c'est elle qui a su mobiliser d'autres collèges du département avec les « lundis de la colère » durant lesquels les collèges diffusaient des photos de rassemblements de personnels avec banderoles et slogans.

Le 21 novembre dernier, le conseil départemental de l'Éducation nationale, devant rendre un avis sur cette fermeture, s'est exprimé contre. Il ne reste plus qu'à convaincre les éluEs de la majorité au CD de voter eux aussi contre cette fermeture de service public en milieu rural. À moins que le président du CD renonce de lui-même à ce projet devant la fragilité de ses arguments (une prétendue baisse démographique) et la force de la mobilisation. En effet, initialement prévu en février prochain, le vote a été avancé pour éviter que la position de la majorité du CD ne se délite chaque jour un peu plus. Quoi qu'il arrive, jamais la contestation d'un projet du département n'aura été aussi forte. Et elle est la preuve que se mobiliser, c'est possible et c'est utile.

Correspondante



FACEBOOK NON A LA FERMETURE DU COLLÈGE DU VAL DE VIRE

SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL Poursuivre et amplifier le mouvement national, une nécessité!

Ce 29 novembre, les salariéEs du secteur social et médico-social étaient de nouveau mobilisés pour les exclus « du Ségur », pour des augmentations de salaire mais aussi pour l'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil de la population.

Les Rencontres nationales du travail social en lutte, qui réunissent des collectifs et des syndicats du privé, du public, et des étudiantEs, avaient lancé cet appel à la grève et entraîné les fédérations CGT, SUD et FSU, et localement des équipes syndicales de FO, de la CFDT et de la CFTC.

Des chiffres en baisse, pas la détermination

Si la mobilisation est clairement en baisse par rapport aux précédentes mobilisations (avec près de 6 000 manifestantEs), les taux de grévistes restent importants pour le secteur. Les raisons de cette baisse sont multiples. Par exemple, certainEs collèges ont arrêté le mouvement après le versement de la « prime Ségur » comme l'espérait le gouvernement en la lâchant à certainEs après les mobilisations de 2021 ; ou encore certaines localités n'ont pas appelé à se mobiliser, bien plus préoccupées par les élections professionnelles (Toulouse, Montpellier ou encore Marseille où la CGT était absente).

Cependant, de nombreuses initiatives ont été bien suivies, notamment les piquets de grève devant les établissements, avec des taux de grévistes importants (ADAPEI 79, Sauvegarde 29, Fondation Bon Sauveur 22...). À l'APEI Moselle, les salariéEs ont même décidé de reconduire la grève avec des débrayages quotidiens pendant plusieurs jours, les agentEs de restauration du CASVP (75), en sont elles et eux à plus de deux mois de grève. En Ardèche, les mobilisations victorieuses d'octobre contre la réforme du RSA et contre la fermeture d'un centre



CGT CASVP

médico-social, ont lancé une dynamique telle que les salariéEs de la région étaient réunis à près de 200 en assemblée générale pour discuter des suites!

Pas d'autre choix que de continuer

Ces initiatives sont en effet importantes pour la suite du mouvement, car il semble loin d'être terminé. En effet, la pauvreté explose et les besoins en matière d'action sociale aussi ; les conditions de travail se dégradent toujours ; les primes versées par les employeurs aux excluEs ne le seront pas dans la durée, la contrepartie du « Ségur » et la pénurie de personnels pourraient être une aubaine pour la suppression des postes vacants...

Et surtout, les problèmes de fond du secteur s'aggravent : pas assez de personnels pour répondre aux besoins, aucune réelle augmentation des salaires, aucun plan de formation et d'embauche de professionnelEs qualifiéEs, accentuation de la marchandisation du secteur...

Des secteurs connexes sont également engagés dans des mouvements de lutte, comme la petite enfance, les animateurEs, les salariéEs de Pôle emploi, de la CAF, de la santé, mais chacun appelant à des dates différentes. C'est pourtant bien les mêmes missions et les mêmes attaques et les mêmes revendications! Des organisations de psychiatrie avaient bien appelé à la mobilisation le 29 novembre,

mais en évitant la jonction des deux luttes. Le 2 février, date de grève et de manifestation nationale à Paris, pourrait être l'occasion de réunir ces secteurs pour unir leur forces. Du côté du travail social, les équipes de Poitiers, Nîmes, Nancy, Besançon, Reims, Grenoble ont déjà annoncé s'activer pour faire monter le maximum de monde à Paris le 2 février prochain afin de se faire entendre. Deux mois pour organiser une initiative qui pourra également s'appuyer sur les luttes locales qui se poursuivent, mais aussi sur les luttes interprofessionnelles comme celle contre la réforme des retraites dans laquelle le secteur social et médico-social devra prendre toute sa part!

Comité travail social

RÉPRESSION Et de deux! La Poste au tapis et Gaël Quirante relaxé

Il y a une semaine déjà, nous apprenions que Gaël était relaxé dans ce que l'on a appelé « l'affaire du ministère du Travail » (voir *L'Anticapitaliste* n° 639). Ce lundi 5 décembre, il s'agissait de la conclusion de quatre ans de procédure judiciaire ouverte par la direction de La Poste pour un prétendu vol de portable par Gaël lors de la grève de plus d'un an en 2018-2019.

Quatre ans à l'issue desquels, le 14 novembre lors du procès en appel, l'avocat général avait requis une peine plus lourde qu'en première instance, à savoir six mois de prison avec sursis au lieu de trois. Pourtant, ce 5 décembre, jour du délibéré, l'histoire s'est finie par un énorme camouflet pour La Poste puisque c'est une relaxe pleine et entière qui a été prononcée par la juge. Plus encore, la juge a été sans équivoque avec la direction de La Poste : on ne peut pas condamner quelqu'un lorsqu'au minimum toutes les procédures pénales ne sont pas respectées. Elle a expliqué que c'était attentatoire, contradictoire aux droits de la défense, à la possibilité de faire toute la lumière sur un dossier. On ne peut pas arriver avec des captures d'écran scrupuleusement sélectionnées et présentées à la défense ; on ne peut pas s'asseoir sur les multiples témoignages contradictoires.



PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

Une victoire à plus d'un titre

C'est d'abord une victoire pour notre camarade Gaël qui se trouve lavé de toutes les calomnies et mensonges des cadres de La Poste et n'aura pas cette chape de plomb permanente pour son militantisme quotidien. C'est une légitimation d'ampleur également, et par voix de ricochet, du syndicalisme combatif de ce

collectif de travailleuses et travailleurs qui n'ont jamais baissé la garde face à la dictature patronale et ont assumé, contre vents et marées de faire face tant aux cadres de La Poste qu'à la justice et la police. À chaque fois avec leurs armes : la soif de rétablir la vérité et la détermination à faire comprendre que celles et ceux

qui triment sont celles et ceux qui doivent décider de tout et faire entendre leur voix, y compris dans le cadre des tribunaux.

Enfin, cela remise au fin fond de la terre les discours chagrins sur l'extrême désespoir de notre camp social! Bien sûr la lutte est dure car les capitalistes n'ont jamais dit qu'ils se laisseraient faire et nous laisseraient les mains libres pour contester leur domination. Mais ces deux victoires consécutives montrent la puissance de la solidarité, de l'union de nos combats, d'une certaine idée de la lutte des classes.

À l'heure où l'on explique aux salariéEs, aux sans-emplois, aux jeunes qu'il faudra bosser plus longtemps pour... juste être exploités et précarisés encore plus, prenons appui sur ces victoires et préparons-nous à leur faire manger leur énième contre-réforme des retraites!

Hakim Guessou

BD

Vers un 50^e festival d'Angoulême décoiffant!

Pour lancer et présenter sa cinquantième édition (du 26 au 29 janvier 2023), le festival de BD d'Angoulême s'est associé à la Bibliothèque nationale de France (Richelieu) à Paris. C'est dans la magnifique salle ovale de la BNF, lieu emblématique du livre, que les organisateurs ont dévoilé un programme et une sélection qui, loin de se reposer sur ses lauriers, veut donner une nouvelle impulsion au 9^e art. « L'Anticapitaliste » y était invité.

Un demi-siècle que le Festival d'Angoulême est né et que la BD a basculé du monde de l'enfance à l'âge adulte et à sa reconnaissance comme art. Les ventes de BD en format papier augmentent toujours en France tandis que le chiffre d'affaires de la bande dessinée numérique est devenu, en 2021, supérieur dans le monde à celui du papier. L'univers « mangaka » est lui devenu un pôle majeur artistique du 9^e art plébiscité par le jeune public et vérifié à chaque festival. Le devenir de la BD et du festival sera écrit et dessiné par celles et ceux qui le créent à savoir les jeunes artistes et le jeune public. Plus que la célébration d'un passé héroïque et souvent tumultueux, la cinquantième édition veut ouvrir le début d'une nouvelle ère.

Trois quartiers exclusivement dédiés et toujours les bulles et chapiteaux

Un quartier jeunesse dans les Chais Magelis au bord de la Charente. La BD jeunesse qui joue un rôle prépondérant dans la relation à la lecture méritait bien son quartier ! Après, il suffira de franchir la passerelle Corto Maltese pour avancer



vers la BD pour adolescentEs, c'est-à-dire jusqu'à 97 ans ! Un quartier manga sera installé à proximité de la gare SNCF (non loin de l'endroit habituel) mais sous une halle rénovée dotée d'une bulle spécialement conçue pour cet univers. Maisons d'édition et trois expositions y seront regroupées. Un quartier du 9^e art, place des Halles sur le plateau, rassemblera les galeristes, maisons de vente et revues spécialisées axées sur les productions originales embrassant les qualités d'artistes à part entière des auteurs.

Bulles et chapiteaux des grandes maisons d'édition et des plus petites occuperont toujours le centre-ville.

Des expositions à couper le souffle

« L'attaque des Titans, de l'ombre à la lumière ». Un récit manga exalté au caractère inclassable et aux partis pris graphiques audacieux. Hajime Isayama, le jeune auteur japonais mondialement connu, réalise à Angoulême un rêve ou un cauchemar jamais entrepris ailleurs. À l'Alpha Médiathèque (proche de la gare).

La lauréate du Grand Prix 2022, la québécoise Julie Doucet, présentera une rétrospective de son œuvre qui sonde les âpretés du féminisme pour mieux le transgresser. Bois, linographie, collages seront au rendez-vous en plus des dessins pour mieux vous décoiffer ! (Hôtel Saint-Simon sur le plateau). À peine remis de vos émotions, Philippe Druillet vous accueillera pour « six voyages » au Musée de la ville et à la chapelle adjacente dans un espace chaotique et paroxysmique pour accéder aux abysses de l'auteur. En 1974, pour sa première édition, le festival d'Angoulême

accueillait une exposition intitulée « L'Esthétique du noir et blanc dans la BD ». 50 ans plus tard, comme en écho, le festival fait place à « Couleurs » à travers une exposition immersive qui salue le travail des « galériens » de la BD, les coloristes. Encore moins bien rémunérés que les dessinateurs et les scénaristes, elles et ils enchaînent les commandes et réalisent souvent des prodiges. Hommage à elles et eux ! Il y aura plus de dix autres expositions à visiter (officielles ou non).

Une sélection de 60 BD pour les différents « fauves » (prix)

La sélection pour cette 50^e édition compte plus de 60 albums, tous publiés entre décembre 2021 et octobre 2022, elle privilégie la jeune création et les pronostics sont donc impossibles. La BD *Petar et Liza* du Croate Miroslav Sekulic, défendue par *L'Anticapitaliste*¹, ne devrait pas revenir bredouille. Rendez-vous à Angoulême dès le 26 janvier et réservez dès maintenant un hébergement.

Sylvain Chardon

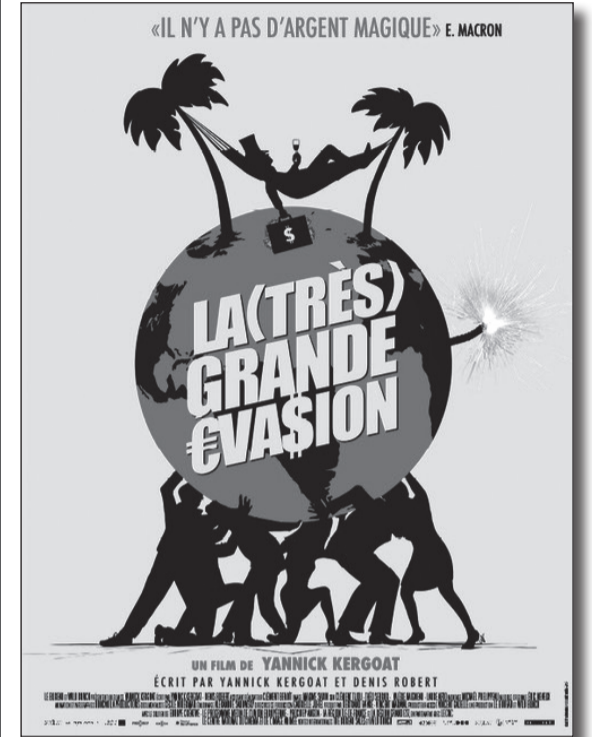
1 - Voir L'Anticapitaliste n° 614 du 5 mai 2022.



Cinéma

La (très) grande évasion, de Yannick Kergoat

Documentaire co-écrit avec Denis Robert, 1h54 min, sorti le 7 décembre.



C'est un film très utile et très bien fait. Dans le style des *Nouveaux chiens de garde* (réalisé par le même Kergoat avec Gilles Ballastre), on nous raconte l'histoire de ce capitalisme triomphant et tricheur qui développe à fond son sport favori : l'évasion fiscale. Si les mécanismes ne sont pas toujours simples à saisir, on suit les chemins tortueux de l'argent avec, en alternance, des images d'archives de télévision, des séquences explicatives animées et des interviews de personnes « spécialistes » qui, elles, ont des choses à dire, surtout pour dénoncer un système économique et politique profondément injuste.

Un système fiscal au service des riches rôdé depuis près de 50 ans

L'évasion fiscale est une histoire ancienne, elle prend son essor en pleine crise du capitalisme, au début des années 1970. C'est une affaire de très riches, de gros capitalistes qui cherchent à accumuler toujours plus de fortunes. Face à une fiscalité trop contraignante pour eux, ils tentent de passer entre les mailles du filet, très bien aidés par des cabinets spécialisés dans ce qu'ils s'appellent l'optimisation fiscale. Avec ces images, on s'amuse parfois, même si on sourit jaune tant le cynisme des très riches et des gouvernements est frappant.

On voit bien que c'est une vieille histoire, quasiment depuis le début de la crise (il y a 40 ou 50 ans). Ce « scandale » de l'évasion fiscale est dans l'actualité depuis des années et les pouvoirs politiques affirment sans gêne et sans cesse qu'ils combattent avec détermination ce système de triche. Quel résultat !

Les archives nous ramènent à Sarkozy en 2008, lors de la grande crise financière, mais aussi bien plus tôt avec tous les gouvernements précédents. Se succèdent des images et des déclarations d'un cynisme incroyable, on mesure mieux encore avec le recul à quel point ils se sont tous moqués du monde. Même si à l'époque cela apparaissait déjà comme tel !

Une richesse absorbée par l'exploitation et par la triche

Le film explique que la fraude et l'évasion fiscale sont des systèmes bien pensés, bien construits par et pour les riches, mais aussi ou surtout avec l'accord et l'aide des États. Sinon cela n'aurait jamais fonctionné ainsi, cela n'aurait jamais pris une telle ampleur. Il fallait bien la caution des gouvernements, du système politique dans son ensemble.

Les riches dominent, possèdent, exploitent et en plus ils trichent. Et le drame n'est pas tant que cette classe sociale d'égoïstes joue avec l'argent pour en avoir toujours plus, c'est que cette richesse est détournée, accaparée et volée à la société, à la collectivité. C'est toute cette richesse absorbée par l'exploitation et encore plus par la triche qui manque pour la population, pour les services publics, pour la santé, pour le logement, pour l'éducation, etc. Ce film raconte bien tout cela, il dénonce bien. Et même si parfois on a tendance à douter de la possibilité de renverser ce système, Yannick Kergoat et ses collègues nous donnent un outil pour comprendre, pour réfléchir et pour avoir envie d'agir contre le capitalisme et les parasites fortunés.

Philippe Poutou

Essai

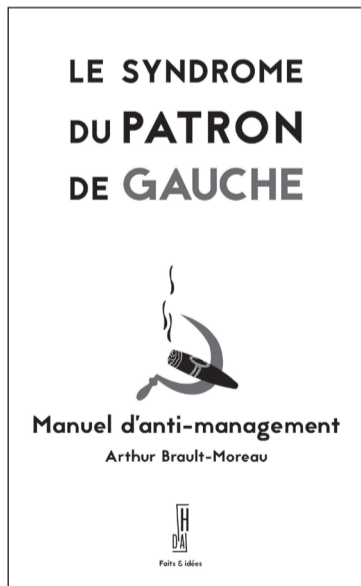
Le syndrome du patron de gauche, d'Arthur Brault-Moreau

Éditions Hors d'atteinte, 224 pages, 19 euros.

Salariés d'associations de solidarité mais aussi de fondations, d'organisations politiques ou de syndicats, ils et elles sont des centaines de milliers à travailler pour autre chose qu'une entreprise, dans un but non lucratif et sont réputés animés par la satisfaction de concilier le fait d'occuper un emploi et un engagement au service de valeurs communes avec leur employeur.

Employeur ou ami ?

Arthur Brault-Moreau a été l'un d'entre eux, collaborateur d'une élue politique de gauche, et fait non seulement partager, dans un petit livre alerte, son expérience, marquée par la déception, mais l'élargit suite à une enquête menée auprès de dizaines d'autres salariés concernés. Sous-titré « Manuel d'anti-management », l'ouvrage met à mal la vision idéale qu'on a de ces patrons pas comme les autres, à commencer par le fait qu'ils et elles rebutent le plus souvent à se définir comme tel, c'est-à-dire à exercer, majoritairement de manière bénévole et au nom des membres de la structure dont fait généralement partie le personnel, un lien de subordination quand ce dernier n'est pas tout



bonnement dilué dans la responsabilité de l'organe dirigeant. Les conflits inhérents à la relation de travail sont aussi exacerbés par la rupture du lien de confiance/l'altération des valeurs poursuivies entre employeur et employé et souffrent, le plus souvent, de l'absence d'espaces d'expression à même de les réguler. La structure a alors la tentation de se dérober en renvoyant à des questions de personnes là où il s'agit en fait de problèmes de fonctionnement donc

politique : c'est là qu'apparaît la dissonance cognitive dont le « left washing » est le stade ultime, le ou la salariéE étant sommé de choisir entre son travail et l'attachement à son engagement.

Les cordonniers les plus mal chaussés ?

La solution serait d'abord d'assumer pleinement la relation contractuelle qui les unit, à commencer par le respect du code du travail et la mise en place de garde-fous internes, pour encadrer les horaires à rallonge ou décalés, toujours au nom de la cause à servir, mais aussi prendre en compte les risques psycho-sociaux pour éviter le burn-out militant : la plupart d'entre elles et eux ne sont pas, contrairement au salariat classique, couverts par une convention collective qui permettrait entre autres d'objectiver les différences de rémunération qui peuvent exister et de définir précisément les responsabilités occupées.

L'auteur clôt sa démonstration par un appel à s'organiser collectivement, y compris par l'action syndicale, les salariéEs devant être à même de questionner de manière indépendante la mise en adéquation du projet porté par la structure et les pratiques déployées

en interne à cet effet là où, comme l'a dit Gandhi : « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. »

La lecture du livre se complète par un test enrichissant à réaliser soi-même ou avec ses collègues pour vérifier si son patron est atteint ou non du syndrome en question... et pouvoir ainsi rééquilibrer les rapports avec lui !

LD

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
 ★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44
 Fax : 01 49 28 52 43
 www.la-breche.com
 contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h - 20 h,
 mardi au samedi :
 12 h - 20 h

« En moyenne, par mois, on reçoit 200 témoignages de violences obstétricales et gynécologiques »

Entretien. Lors du rassemblement du mardi 22 novembre organisé par le collectif Stop VOG (Stop Violences obstétricales et gynécologiques) devant l'hôpital Tenon, nous avons rencontré la fondatrice du collectif, **Sonia Bisch**. Le médecin gynécologue Emile Daraï exerce encore à Tenon. Il a été mis en examen pour « violences volontaires » au lendemain de cette entrevue.



Quelques jours après la manifestation contre les violences sexistes et sexuelles [le 19 novembre à Paris], quel bilan le collectif en tire-t-il pour les violences obstétricales et gynécologiques ?

Pour nous, c'était vraiment important d'être présentes à la manif de samedi dernier parce que les violences obstétricales et gynécologiques font partie des violences sexistes et sexuelles. Il y a la même inversion de la culpabilité, les mêmes plaintes classées sans suite. C'est absolument scandaleux. Il y a une omerta. Les victimes sont vraiment écrasées. Malheureusement, peu de plaintes aboutissent. La seule solution, c'est vraiment de militer pour que les pouvoirs publics s'emparent de cette question, agissent et mettent en place des mesures efficaces. C'était important que nous soyons présentes lors de la marche organisée par Nous toutes. Notre collectif organisait un cortège avec d'autres associations, d'autres collectifs. On a senti vraiment qu'il y avait une effervescence, une ambiance incroyable. C'est fort de partager toute cette belle énergie ensemble, parce que la lutte est très difficile. À Stop VOG, on reçoit 200 témoignages par mois en moyenne, qui sont extrêmement durs à lire. C'est donc très important de pouvoir se ressourcer ensemble, de sentir qu'on est portées et soutenues par le mouvement Nous toutes et que ça avance.

Le professeur Daraï exerce toujours à l'hôpital Tenon et est au contact des femmes, malgré toutes les plaintes et tous les témoignages de violence, malgré le recours judiciaire aussi. Est-ce que cela ne démontre pas la limite de cet appel aux institutions médicales et judiciaires ?

C'est sûr ! Mais si on ne lutte pas, on aura encore moins de choses. On est obligées de militer, d'expliquer que ce n'est pas normal, de visibiliser cela auprès des médias. Jusqu'à présent les victimes étaient seules dans leur coin et malheureusement, elles n'étaient pas entendues. On fait tout ce qu'on peut pour interpeller les médias et visibiliser une situation absolument scandaleuse. Si on a 200 témoignages par mois, si on a autant d'affaires, c'est juste qu'il y a une impunité totale du corps médical actuellement. L'image d'Épinal, ce sont des médecins qui ont fait dix ans d'études, qui sont donc forcément compétents et bienveillants, mais en fait pas du tout ! Il y a vraiment des personnes qui dérapent... à cause d'un manque de moyens et de personnel, à cause d'un manque de formation aussi, qui n'est pas suffisamment bonne. Il y a des pratiques qui sont complètement délétères, qui sont contre-productives. On dénonce cette affaire de Tenon qui est un peu le haut de l'iceberg, parce que c'est un pont, qu'il y a 36 plaintes au pénal et qu'il est toujours en poste. C'est scandaleux ! Combien d'autres continuent à commettre des



FACEBOOK STOPVOGFR

Le corps médical se discrédite totalement en protégeant quelqu'un qui a 36 plaintes au pénal

violences ? Il faut vraiment changer le système et que le médical arrête de protéger les mauvais éléments. L'Ordre des médecins pourrait s'auto-saisir pour Daraï, mais il ne le fait pas. Le gouvernement pourrait dire quelque chose depuis un an, mais il ne s'est pas exprimé. Le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) continue à inviter Daraï à des colloques. C'est comme si la parole des patientes ne comptait pas. Ces gens ont fait dix ans d'études pour prendre soin des patientes. Je n'arrive pas à saisir ce qui fait que ces gens méprisent autant la parole des patientes.

Grâce aux témoignages, on voit bien le caractère systémique des violences. Il ne s'agit donc pas d'une « brebis galeuse » dans une institution, qui serait par ailleurs fonctionnelle, mais bien de toute l'institution qui a un rôle, un rôle qui n'est pas celui de protéger les femmes...

Le système est problématique. C'est aussi un problème de formation. Au Canada, cela fait trente ans que les patientes expertes sont intégrées dans la formation initiale et continue. Trente ans ! Et nous, on n'y est encore pas ! Ils ne peuvent pas construire la bientraitance tout seuls. L'entre-soi, c'est fini ! On ne construit rien de positif avec l'entre-soi. Il faut vraiment écouter les patientes, écouter leurs points de vue. Comme ça, ils pourront répondre à leurs attentes. J'entends beaucoup de critiques des professionnelles sur les réseaux sociaux, mais vu que les patientes n'ont pas été entendues jusque-là, il n'y a pas d'autre choix pour elles que d'aller sur les réseaux sociaux. Il faut déjà les entendre quand elles envoient des lettres, quand elles se plaignent. Pour un professeur qui a 36 plaintes au pénal, il faudrait peut-être commencer par agir. Cela redonnerait confiance aux patientes

envers le corps médical qui se discrédite totalement en le protégeant. Il faut au moins le suspendre !

Il y a un enjeu de pouvoir dans le secteur médical, en particulier sur la question gynécologique et obstétricale. Faites-vous des alliances avec des soignantes, des médecins ou des syndicats qui peuvent vous aider, de l'intérieur, à porter le rapport de forces ?

Il y a des gynécologues qui nous contactent, mais extrêmement peu. Il y a des étudiantes et des étudiants en médecine mais qui ont peur de s'afficher parce que c'est un milieu très très hiérarchisé et qu'il n'y a pas tant de liberté de

parole qu'on pourrait le penser. Si on critique l'autorité, c'est compliqué pour sa carrière. On se rend compte que c'est dangereux actuellement d'être du côté des femmes. Un peu plus de sages-femmes nous contactent, mais en définitive trop peu de professionnelles de santé nous contactent.

Les sages-femmes, qui sont une profession organisée et qui se mobilise, peuvent-elles davantage soutenir vos revendications en raison de leur formation et de leur approche différente de celle des médecins ? N'y a-t-il pas des liens à faire ?

Nous, on repartage beaucoup la lutte des sages-femmes ; elles nous soutiennent. Bien sûr, il y a des sages-femmes qui nous soutiennent, nous contactent mais, comme je l'ai déjà dit, être du côté des femmes, c'est dangereux ! Il vaut mieux pour sa carrière rechercher l'alliance des médecins. C'est compliqué, mais en fait c'est une question de pouvoir. Notre travail en tant qu'association, c'est de redonner l'information, de récupérer de l'information pour la transmettre. On pense que de cette façon, on va inverser la honte de camp, inverser le rapport de force. Il n'y a pas d'autres choix finalement pour que les femmes, et les patientes soient entendues et respectées.

Propos recueillis par Clarisse

L'image de la semaine



Vu ailleurs

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ: LES INÉGALITÉS SOCIALES AGGRAVÉES.

Le gouvernement prévoit de possibles coupures d'électricité cet hiver. Ces coupures pourraient concerner jusqu'à 60 % de la population. Il pourrait être « déconseillé de monter dans un ascenseur ou de prendre sa voiture en cas de coupure en soirée ». « Ascenseur et feux de circulation pourraient ne pas fonctionner ». « Pour éviter que des trains ne soient bloqués deux heures au milieu d'une voie », la SNCF pourrait supprimer des trains, car le système de signalisation, relié au réseau général, pourrait être coupé.

Mieux. Des écoles pourraient être fermées le matin. Et vous n'avez pas la garantie que les numéros d'urgence seront accessibles partout et tout le temps. [...] On nous promet que les coupures pourraient avoir lieu entre 8 heures et 13 heures et entre 18 heures et 20 heures mais qu'elles ne dureront pas plus de deux heures consécutives et qu'« une même zone ne sera pas délestée deux fois de suite ».

Hors infrastructures vitales et de sécurité, il semble donc n'y avoir aucune réflexion sur l'utilité sociale, économique et écologique des activités qui pourraient ne plus être alimentées.

J'ai hâte. Oui, j'ai hâte de voir comment seront justifiées l'annulation de trains et la fermeture d'écoles pendant que les remontées mécaniques de Megève ou Courchevel continueront à fonctionner.

Hâte de voir comment nous allons accepter de ne pas avoir de courant pour réchauffer la soupe à 19 ou 20 heures pendant que des panneaux publicitaires lumineux continueront à fonctionner dans les gares et nos centre-villes. Hâte aussi de voir l'aéroport de Roissy-CDG continuer à fonctionner quand la ligne 13 du métro à Paris sera mise à l'arrêt.

[...] Puisque ces mesures de rationnement imposé semblent inéluctables, leur mise en œuvre devrait s'appuyer sur un débat public démocratique de qualité pour savoir où, quand et comment les appliquer.

Maxime Combes, « Les coupures d'électricité non ciblées, ce sont les inégalités aggravées », billet de blog, le Club de Mediapart, le 1^{er} décembre.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 35 € <input type="checkbox"/> 1 an 70 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 € <input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre	
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre	

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org